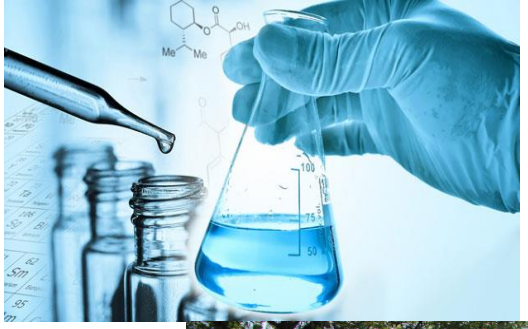


COMMUNAUTE DE COMMUNES

# DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS





## PACTE TERRITORIAL DE RELANCE & DE TRANSITION ECOLOGIQUE

2021-2026

## LE PROJET DE TERRITOIRE

« SEL & VERMOIS EN 2030 »






# SOMMAIRE

PARTIE 1 ____ 2
Démarche d'élaboration du projet de territoire

PARTIE 2 ____ 9
Eléments de diagnostic de territoire

PARTIE 3 ____ 26
La démarche de concertation

PARTIE 4 ____ 31
Les orientations stratégiques

PARTIE 5 ____ 39
Le programme d'actions

PARTIE 6 ____ 65
Gouvernance et évaluation



PARTIE **1**

# DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

# PARTIE X – UN TERRITOIRE, DES COMPETENCES

## HISTOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS

### LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CRÉATION DE LA CCPSV

**1964**
**Création du district urbain de l'agglomération de St Nicolas de Port**
(4 communes : Dombasle-sur-Meurthe, St Nicolas de Port, Varangéville, Rosières-aux-Salines)

**1996**
**Adhésion de 3 communes portant à 7 communes :**
(Azelot, Coyviller, Manoncourt -en-Vermois)

**1999**
**Adhésion de 2 communes portant à 9 communes :**
Burthecourt-aux-Chênes, Sommerviller

**2001**
**Transformation du District en Communauté de communes**

**2003**
**Adhésion de la commune** d'Hudiviller **portant ainsi à 10 communes**

**2014**
**Adhésion de 3 communes portant à 13 communes :**
Lupcourt, Saffais, Ville-en-Vermois

**2017**
**Adhésion de 3 communes portant à 16 communes :**
Crévic, Ferrières, Tonnoy

# LES COMPÉTENCES DE LA CCPSV

## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Assainissement des eaux usées

## LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (L'ATRIUM)



## AUTRES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Service d'incendie et de secours (contingent incendie)
- Balayage mécanisé des voies et rues publiques accessibles par engin mécanisé
- Mise à disposition d'une nacelle avec chauffeur pour travaux d'entretien de l'éclairage public
- Mise à disposition de personnel technique dans les communes rurales non dotées de personnel pour la réalisation de travaux d'entretien
- Mise à disposition d'une mini-pelle avec chauffeur pour opérations de travaux publics, terrassement, curage de fossé
- Mise à disposition d'un désherbeur à vapeur sur remorque
- Electrification
- Education populaire
- Mobilité et transport
- Sécurité et prévention de la délinquance

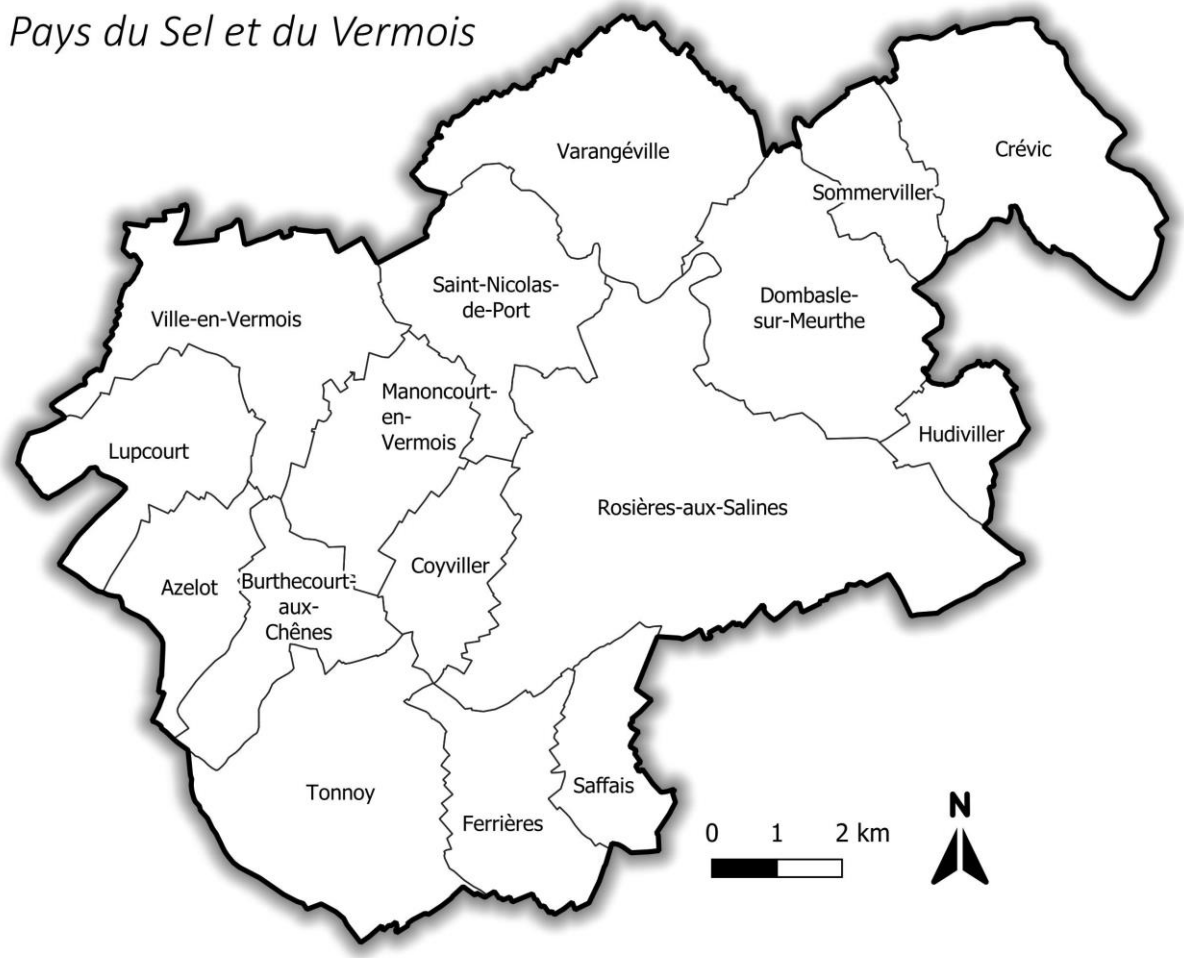






## LA CARTE DU TERRITOIRE

*Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois*








# CHIFFRES CLÉS ET REPRÉSENTATION SPATIALE

## TERRITOIRE

**16** communes

**137,6 km²** 212 habitants par km²

**Meurthe & Moselle** département

**Grand Est** région

**29 197** habitants en 2017

**12 396** ménages

**13 380** actifs

**7 413** emplois

**10%** des établissements emploient plus de 10 salariés

**-0,40%** d'évolution démographique

**30%** de couple avec enfant(s)

**11,7%** de chômage

**1 860** établissements

**70%** des établissements relèvent de l'économie présentielle

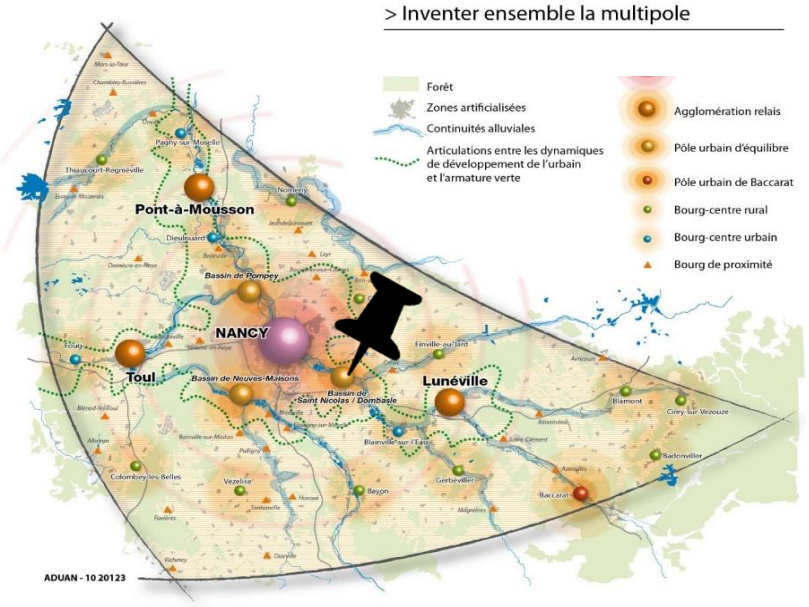
## UN TERRITOIRE DANS L'ATTRACTION DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

### Les différentes échelles d'analyse

> **Le bassin de vie nancéien** pour appréhender les dynamiques des marchés immobiliers

> **L'aire urbaine nancéienne** pour rendre compte des interactions avec l'agglomération de Nancy

> **Le SCoT Sud 54** pour replacer les tendances constatées du territoire dans un contexte plus large. Le territoire est défini comme pôle urbain d'équilibre



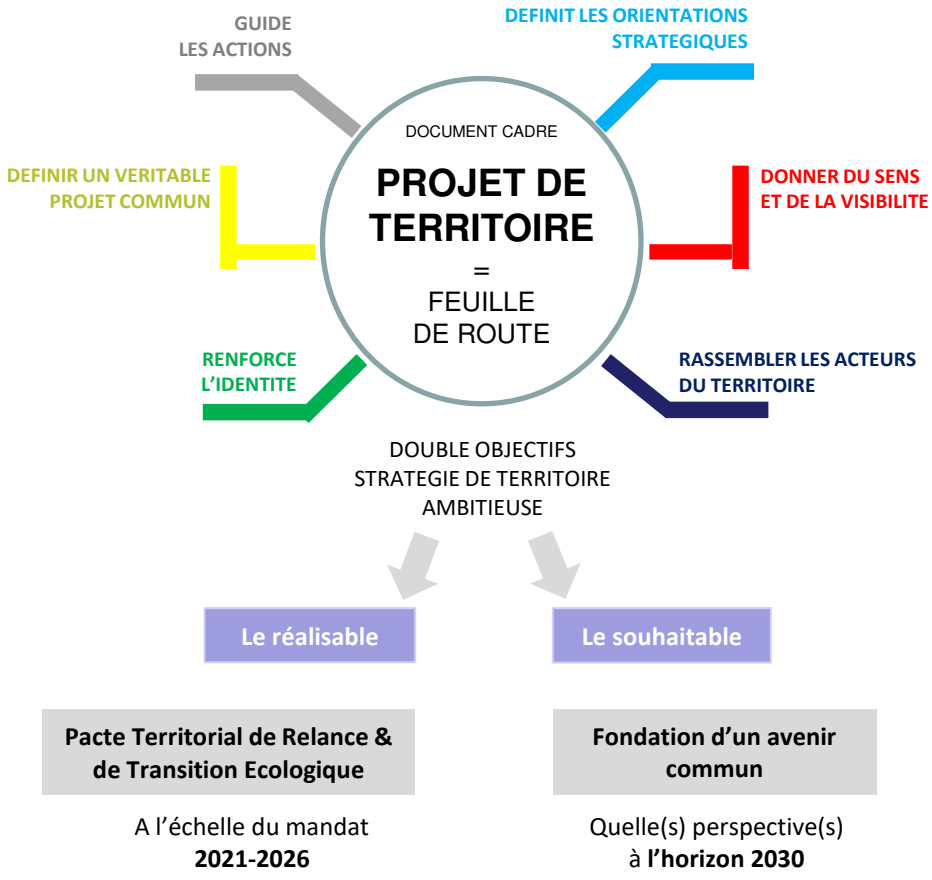
# PARTIE X – LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

## UN PROJET DE TERRITOIRE POUR SE DONNER UN CAP COMMUN

**Un projet de territoire est un objectif, une ambition commune que se propose d'atteindre une communauté d'acteurs (élus, habitants, socioprofessionnels…) au service d'un modèle de société souhaité.**
**En s'appuyant sur le contexte national et les priorités du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), et, aux enjeux territoriaux, le projet de territoire de la Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois est l'opportunité d'asseoir une ambition collective et de faire émerger une cohérence territoriale.**

### UN PROJET DE TERRITOIRE POUR ANTICIPER LES EFFETS DES GRANDS CHANGEMENTS

En s'engageant dans un projet de territoire visant à favoriser sa transition socio-écologique, la Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois a souhaité pouvoir anticiper les grands changements à l'œuvre en termes environnemental, sociétal et économique.



# PARTIE X – LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

## UN PROJET DE TERRITOIRE BÂTI AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE, EN DEUX TEMPS

**Le projet de territoire « sel & Vermois en 2030 » sera l'aboutissement d'un travail d'analyse, de prospection et de concertation avec les élus, les agents, ainsi que les habitants et les acteurs socio-professionnels.**
**En pratique, l'élaboration du projet de territoire s'articulera autour de deux temps principaux :**

- **Le temps du PTRTE** qui donne lieu à la production d'un diagnostic prospectif ayant pour ambition de révéler la réalité sensible et objective du territoire, d'identifier les mutations à court et moyen terme afin d'assurer un développement concerté et raisonné

- **Le temps du projet de territoire** où il consiste à définir les objectifs à atteindre pour les 10 prochaines années (2030) afin de rendre possible les ambitions que le territoire se donne et le chemin que l'on prend pour y parvenir

## UN TRAVAIL GUIDÉ PAR PLUSIEURS PRINCIPES D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES

**La coopération :**
La volonté de travailler ensemble et de construire un dessin commun

**La subsidiarité :**
Pour faire ensemble ce qui ne peut être pleinement réalisé à l'échelle communale

**La complémentarité :**
Pour une action intercommunale qui ne se substitue pas à celle des communes mais qui vienne la soutenir

**La solidarité :**
A travers une vision qui aille au-delà des intérêts communaux et garantisse ainsi un développement harmonieux du territoire



PARTIE **2**

# ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

**Le Projet de territoire s'appuie sur un état initial de l'environnement et sur les évolutions récentes en matière de démographie, d'habitat, de mobilité et d'économies observées sur le territoire. Cette vision prospective est rythmée par deux temps principaux : le réalisable à l'échelle du mandat en appui du Plan de relance national et le souhaitable traduisant les défis à horizon 2030.**

**Il doit sur ces bases anticiper les évolutions et les besoins futurs. La première phase de son élaboration consiste donc à dresser un diagnostic prospectif, qui puisse à la fois fédérer tous les acteurs mais aussi correspondre à la réalité à laquelle devra faire face le territoire. Il ne faut donc pas rechercher l'exhaustivité dans cette partie, mais bien une analyse stratégique des principaux enjeux à venir.**



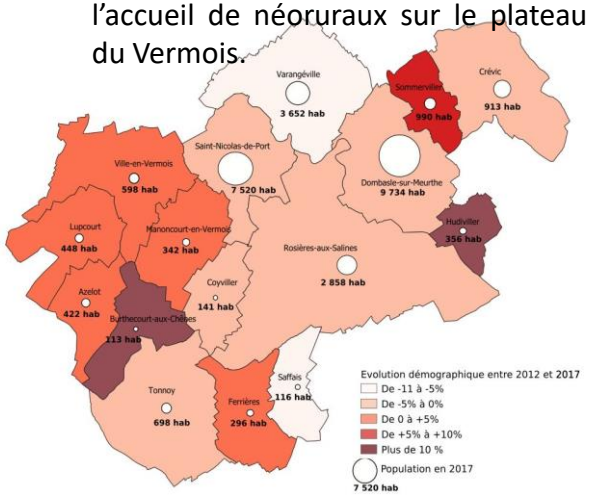
# DÉMOGRAPHIE

## UN REDRESSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ENGAGÉ

> **29 197** habitants dans le territoire des Pays du sel et du Vermois au 1er janvier 2017, soit **une baisse de 1,4%** de la population entre 2012 et 2017. Cependant, cette perte tente à se stabiliser (-**0,4%** entre 2016 et 2017).

Si les communes, dites urbaines, perdent des habitants autour de **-2%** entre 2012 et 2017, la population des communes rurales progresse (**+2%** sur la même période).

Cette situation est portée par un recul du solde migratoire qui se réduit depuis 2 ans, notamment avec l'accueil de néoruraux sur le plateau du Vermois.




> **12 396** ménages en 2017

La part des couples avec enfant(s) reste prédominante autour de **30%** mais ne cesse de reculer (-7% entre 2012 et 2017).

A l'inverse, plus de personnes seules (+12%), de familles monoparentales (+5%) ou de couple sans enfant (+4%), progressent sensiblement sur la même période.

## UN TERRITOIRE JEUNE MAIS DONT LA POPULATION VIEILLIT

> Autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans représentant respectivement **26,5%** et **28%** à nuancer

Un indice jeunesse qui se réduit en perdant **-0,2** point entre 2012 et 2017. Si les jeunes de moins de 20 ans sont encore majoritaires sur le territoire, l'indice de vieillissement augmente inexorablement.

*Dynamique de la population de la CCPSV de 2012 à 2017*




*Rue Anatole France, quartier basilique à St Nicolas de Port*

# HABITAT & LOGEMENT

***Territoire engagé dans une politique volontariste en faveur de la rénovation de l'habitat, le sel & Vermois rencontre plusieurs difficultés en matière de logement. Malgré les efforts réalisés ces dernières années, l'offre actuelle de logements reste insuffisante en quantité et en qualité.***

## LES CHIFFRES CLÉS

> **13 621** logements en 2017, soit **+2,8%** en 5 ans

- **7** habitants sur **10** propriétaires de son logement
- **89,8%** de résidences principales

## UN PARC DE LOGEMENTS ANCIENS QUI IMPACTE SUR L'ENVIRONNEMENT

> **2/3** des logements construits avant 1975 se caractérisent par une mauvaise qualité de construction et une médiocre qualité thermique.

> **51%** des logements énergivores représentant un enjeu énergétique important.

## UN TAUX DE VACANCE EN FORTE PROGRESSION

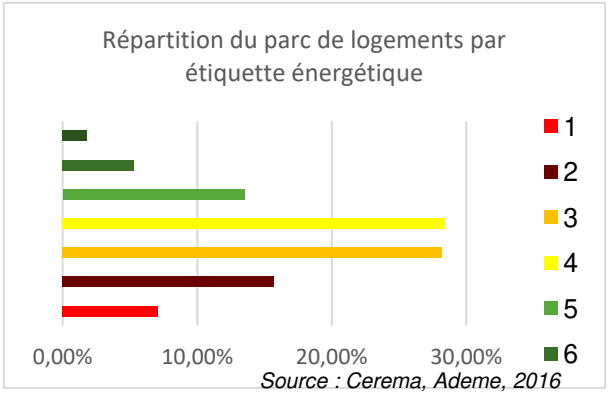
> **8,5%** du parc serait vacant en 2017. Cette vacance reste concentrée sur le secteur urbain à près de **89%**

> Le taux de vacance de longue durée (de plus de deux ans) s'établit à **4%.**

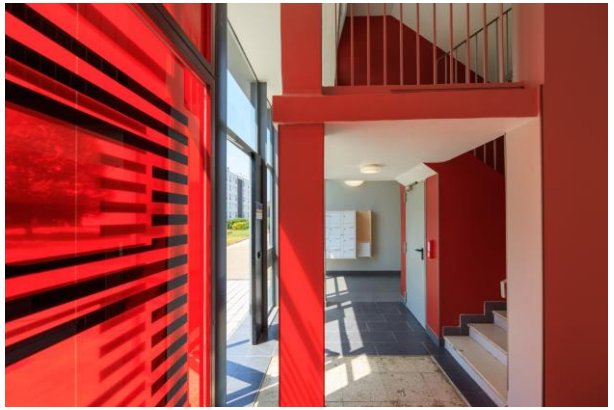
## DES BESOINS EN HABITAT NON SATISFAITS

> un parc constitué de grands logements sous occupés avec plus de **48%** des logements de T5 et plus. Cette part s'élève à **68%** dans le secteur urbain contre **48%** pour le rural.

> **90%** du parc sont des maisons




*Source : Cerema, Ademe, 2016*



*Résidence J d'Arc – Dombasle s/M*

## UNE OFFRE INADAPTÉE AUX MÉNAGES MODESTES

> **55%** des ménages sont éligibles au logement social

**1 287** logements sociaux, soit **9,5%** des résidences principales. Les 2 principaux bailleurs sociaux sont Batigère Nord Est (707 logements) et MMH (432 logements).

- **3,8%** de taux de vacance
- Un parc concentré dans le secteur urbain

*Aucune commune n'est concernée par les obligations de seuil de logement social (a loi SRU de 2000)*

# HABITAT & LOGEMENT



*Rue Gambetta – Rosières aux Salines*

## DES POLITIQUES DE RÉHABILITATION MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2006

> Une mobilisation d'outils et financière pour un soutien à l'amélioration du logement encadrée par un Plan Local de l'Habitat (PLH) **640** logements réhabilités depuis 2007, soit **4,7%** du parc.

Dont **70%** des logements ont été améliorés énergétiquement.

Sur les 5 dernières années, cet accompagnement a permis un gain énergétique de **4 055 303 Kwhep/an**.

## UN PARC DÉGRADÉ EN VOIE D'AMÉLIORATION

> **-21%** du parc privé potentiellement indigne en 8 ans

## LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ IMMOBILIER

> Le marché de l'ancien :

- Le prix moyen des maisons vendues : **159 700 €,** soit 1597 €/m²
- Le prix moyen des appartements : **992€/m²** *(Grand Nancy: 1710 €/m² )*

> Le marché du neuf :

- Le prix de vente moyen : **183 700 €** soit 1837 €/m² (*Grand Nancy: 3460 €/m²*)

## CONSTRUIRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS

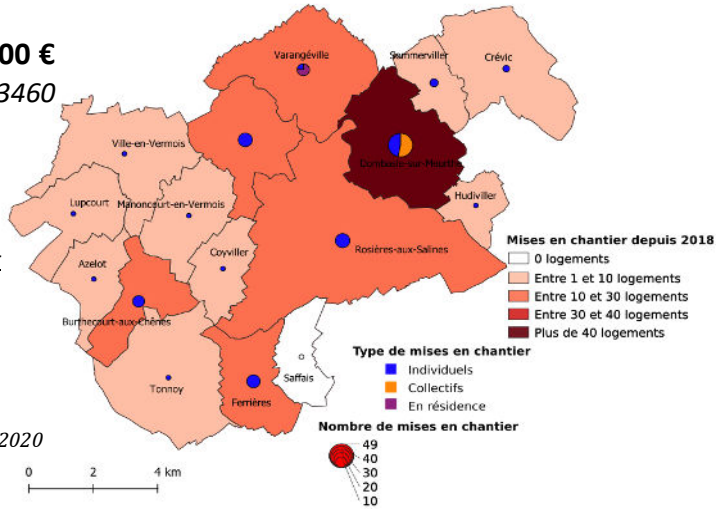
> L'autre cible du PLH : la production de logements neufs

**L'objectif de production** sur la période du PLH (2017-2023) est de 1017 logements.

- Le cumul de logements commencés depuis 2018 avoisine les 12% des objectifs à atteindre dont 18% de sur le secteur rural.

Il s'agit d'une reprise non négligeable des permis de construire depuis 2017.

*Nombre de mises en chantier dans la CCPSV depuis 2018*




*Source : Sit@del2 2018-2020 (date de prise en compte)*




*L'entreprise Solvay : L'unité de technologie et d'innovation de dimension internationale du site de Dombasle sur Meurthe*

# ECONOMIE & EMPLOIS

## LES CHIFFRES CLÉS

> **7 413** emplois en 2017 soit :

- **55%** des emplois de sa « zone d'emplois » (zonage INSEE comprenant la Métropole du Grand Nancy)

> Un bassin d'emplois toujours dynamique

- **13 380 actifs** en 2017

Taux de chômage à **11,7%** (un taux nettement inférieur au département comme à la Région Grand Est)

- Insertion des jeunes : **318** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé en 2019



*Site Solvay – Dombasle s/M*



*Mine de sel – Salins du Midi et de l'Est – Varangéville*

## UN TERRITOIRE SPÉCIALISÉ DANS L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE ET DU SEL

> **15%** des emplois travaillent dans l'industrie de la chimie et du sel.

- Les Salins du Midi et de l'Est (site de Varangéville) : seule mine encore en exploitation en France
- Solvay Carbonate de France (site de Dombasle), l'une des plus anciennes soudières du groupe (fondée en 1873)

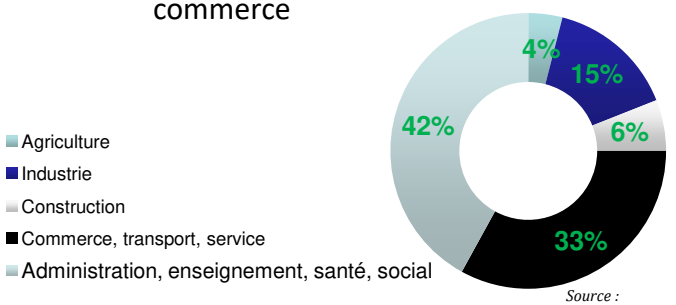
Production de 700 000 Tonnes de carbonate et 120 000 de bicarbonate de soude

- ESCO & Cérébos, n°1 européen du sel

***… marqué par le fort poids de l'emploi tertiaire***

> Le secteur tertiaire ne cesse d'augmenter et représente (en 2017) **75%** de l'emploi total

- **42%** représentant la sphère publique (*emplois publics et parapublics*)
- **33%** pour les services et le commerce




*Source : FD-CCPSV, 2017*

***… mais une économie peu diversifiée et en pleine mutation***

> Une économie présentielle (biens et services pour la population du territoire) très présente, **> 70%**

> Un commerce de proximité en crise

Sur les **200** locaux commerciaux de proximité, nous constatons une déprise commerciale importante de l'ordre de **25,6%.** Le taux d'emploi baisse de **2,29%** entre 2009 et 2015.

# ECONOMIE & EMPLOIS

## DES EMPLOIS TRÈS CONCENTRÉS…

> **1 860** établissements dont **750** en équipement et services

- 9 entreprises sur 10 comptent moins de 10 salariés

> **8** zones d'activités concentrent 32 % des emplois du territoire

- **60%** des zones ont plus de 20 ans
- **154 ha** de foncier économique

> **Le potentiel économique (2010-2020)**

- Un développement exogène en plein essor avec 20 nouvelles entreprises de plus de 10 salariés
- L'activité artisanale en déprise : baisse de 1,2%



*ZAC des Sables – Dombasle-Rosières*

## UNE FORTE POLARISATION DE L'EMPLOI PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

> **Près d'un actif sur deux** travaillent sur la Métropole

- Malgré le dynamisme de son tissu économique, le territoire reste dépendant de l'agglomération de Nancy

## AGRICULTURE

> **59** sièges d'exploitation recensés pour **84** chefs d'exploitation dont **31%** de femmes.

- Le secteur agricole fait travailler **87** salariés
- **124** exploitations qui valorisent le parcellaire intercommunal
- **14%** des exploitations sont en agriculture biologique.

> L'agriculture valorise **61%** de la surface du territoire avec une Surface Agricole Utile (SAU) de **7777** hectares.

***… diversification des exploitations agricoles très prononcée***

> **40%** des exploitations pratiquent la diversification, dont :

- **27%** dans la commercialisation en circuits courts



- **21%** disposant au moins d'un atelier équin
- **1 pôle hippique régional** sur 13 hectares

## TOURISME VERT : UN RÉSEAU À DÉVELOPPER

> **11** hébergeurs (gîtes et chambres d'hôtes)

> Le déploiement d'un réseau cyclable touristique : création de la Voie Bleue (V50)

- Itinéraire passant par le sud du territoire (Tonnoy)

> Le tourisme fluvial sur le canal de la Marne au Rhin sous exploité

*Le site naturel paysager du Poncet à Sommerviller*

# ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITE & RISQUES NATURELS

## LES CHIFFRES CLÉS

> **13 758** hectares : c'est la superficie du territoire dont :

- **85%** est recouvert par les espaces agricoles ou la forêt
- **11,8%** est urbanisée
- **3,2%** en espace en eau (95 769 ml de cours d'eau en berge linéaire)

> **41** hectares (0,3% de la surface totale) ont été artificialisés entre 2009 et 2018 dont :

- **56%** par les activités économiques
- **44%** par l'enveloppe urbaine



*Plateau du Vermois*

## LE MILIEU NATUREL : UN CONTEXTE UNIQUE, UN TERRITOIRE FRAGILE

> Le territoire est pluriel, entre ruralité et urbanité. Il est doté d'une grande diversité d'espaces naturels dont des réservoirs, qui abritent de nombreuses espèces animales et floristiques remarquables et protégées.



*Bassin de décantation – Digue E*

***… marqué par des paysages façonnés par l'homme, parfois en réhabilitant des milieux de vie, d'autres au contraire en les fragilisant***

> Le territoire comporte plusieurs réservoirs de biodiversité dont :

- une **ZNIEFF** (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique)
- Un **site conservatoire**
- Une **zone humide remarquable du SDAGE**
- Des espèces faunistiques et floristiques remarquables grâce à la teneur en sel exceptionnelle

> Les activités rendent parfois fragiles les milieux naturels comme l'état écologique médiocre de la Meurthe ou la qualité de l'air dégradée :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) importantes avec **737 KTCO2é** dont l'industrie représente 75% des émissions (en cause les combustibles minéraux comme le charbon)
- Seuil d'alerte à la pollution atteint entre 2 à 5jours/an (émissions à particules)

## UNE INTERVENTION ENTRE PROTECTION ET VALORISATION

> **12** stations d'épuration

> **5** zones de captage

> **1** réseau de sentiers de randonnée

> **1** site naturel paysager




*L'Axe vert intercommunal*

# ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITE & RISQUES NATURELS

## TRAJECTOIRE ENVIRONNEMENTALE & ÉNERGÉTIQUE

> **16 872** tonnes de déchets collectés dont :
- **7%** de tri sélectif
- Une déchetterie qui collecte **3643** tonnes de déchets

> **2 ambassadeurs de la prévention et du tri** pour inciter à la participation et au respect des règles de collectes sélectives et promouvoir leur valorisation

***Des enjeux d'adaptation…***

> Une production en énergie renouvelable faible
- en **bois énergie <100 GWh**
*absence de parc éolien, biogaz, biocarburant, hydroélectricité…*

> Sensibilisation au changement des pratiques auprès du grand public
- Utilisation économe de l'électricité 769 000 KWh économisés en 2018
- Installation de bornes de recharge 680 tonnes d'émissions évitées en CO2 (2018)

## UN TERRITOIRE SOUMIS À DIFFÉRENTS RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

> Le territoire est construit partiellement dans le lit majeur de la Meurthe et de ses affluents comme le Sanon. Aussi, il est marqué par la présence de nombreuses industries d'extraction. Il en résulte des risques naturels majeurs ainsi que d'importants risques liés à l'exploitation du sel.

***Le risque inondation***

> Un PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) de la Meurthe et de ses affluents a été prescrit et concerne 5 communes du territoire (Dombasle sur Meurthe, Rosières aux Salines, St Nicolas de Port, Sommerviller et Varangéville).



*La Meurthe en crue en 2006 à St Nicolas de Port-Varangéville*

> Aussi, un PAPI (Plan d'Actions et de Prévention contre les Inondations) Meurthe d'intention est programmé à l'échelle du bassin versant de la Meurthe.

***Le risque minier lié à l'exploitation du sel***

> La présence de site d'exploitation des mines du bassin salifère provoque des risques d'affaissement et de mouvements de surface.
Ces différents aléas génèrent de fortes contraintes urbanistiques, notamment dans le secteur de Varangéville-Dombasle sur Meurthe.

> Le risque d'affaissements dû à la dissolution du sel par la nappe souterraine concerne également 6 communes du territoire, à savoir (Crévic, Dombasle sur Meurthe, Rosières aux Salines, St Nicolas de Port, Sommerviller et Varangéville. Ces communes sont ainsi soumises à un document réglementaire d'un Plan de Prévention des Risques (PPR). Enfin, le risque de mouvement de terrain lié au retrait-gonflement des argiles concerne 11 communes du territoire.




*Le TER Lorraine en gare de Varangéville-St Nicolas*

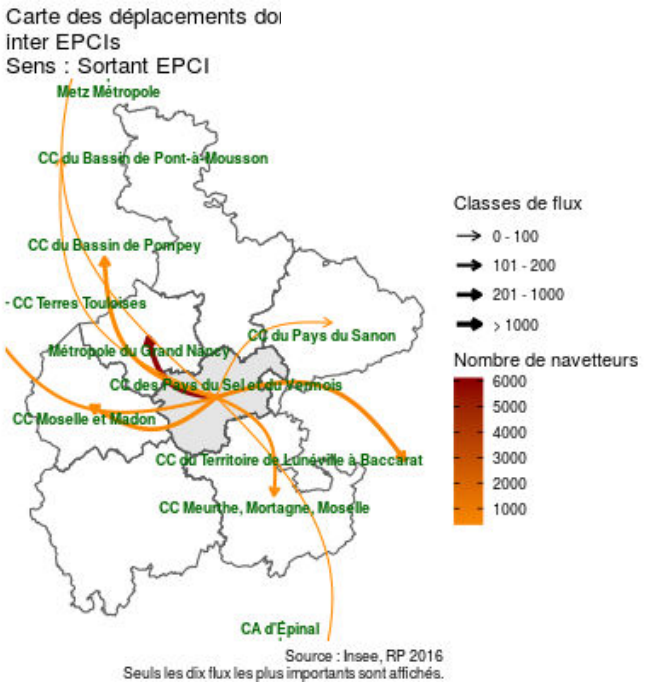
# MOBILITÉ & DÉPLACEMENTS

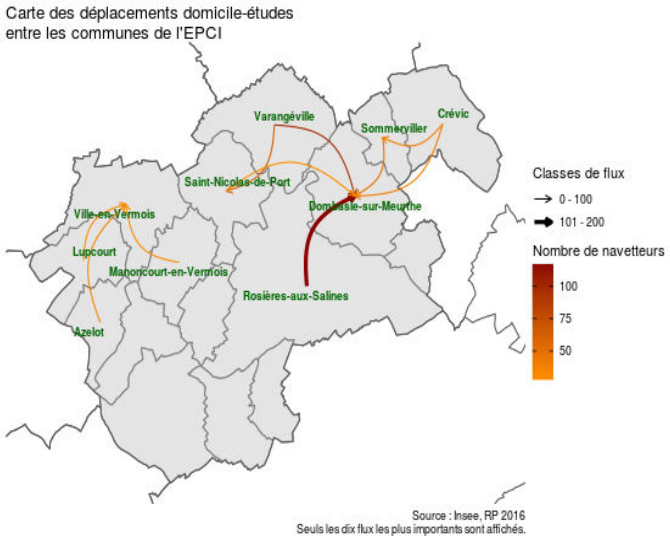
## LES CHIFFRES CLÉS

***Les déplacements domicile-travail : l'attraction de la Métropole du Grand Nancy***

> **15 473** déplacements domicile-travail en 2016 dont :

- **8 069 sortants** du territoire contre **3 812** entrants
- **3 592** déplacements internes




***Les flux domicile-études : une offre d'équipements et de services prépondérante au territoire***

> **7 134** déplacements domicile-études en 2016 dont :

- **2 665** sortants du territoire contre **757** entrants
- **3 712 déplacements internes**

## UN USAGE DE LA VOITURE MAJORITAIRE, MAIS UN USAGE RELATIVEMENT MODÉRÉ

> **62%**, c'est la part modale de la voiture dans les déplacements des habitants du territoire

- Le taux de motorisation des ménages est de **85%**, soit **+2%** en 10 ans
- La marche et le vélo, deux modes actifs en pleine évolution représente **28%** des déplacements par la marche contre **2%** par le vélo

***Un trafic routier dense au bord de la saturation***

> L'axe principal autoroutier A 330 (Paris-Strasbourg), qui dessert le territoire par 3 échangeurs, enregistre **54 700** véhicules/jour dont **9%** de poids lourds

> L'axe secondaire principal RD 400 traversant le secteur urbain est emprunté par **10 000** véhicules/jour

# MOBILITÉ & DÉPLACEMENTS

## UN NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN EN 2019

> **3** haltes gares générant **742 945** voyageurs en 2018

> **2** lignes suburbaines et **13** lignes Fluo

> **Une navette** intercommunale inaugurée en 2019

- **179** personnes/jour transportées en 2020, soit **+15%** en 1 an

Au total, il s'agit de **7%** des déplacements réalisés en transport en commun

***+0,5% d'usagers des transports collectifs en 5 ans grâce à 2 axes d'amélioration***

- L'aménagement de parkings des 3 gares
- La mise en place d'un service de transport interne au territoire



*Gare de Varangéville – St Nicolas*




*La Navette*




## DÉVELOPPEMENT DES MODES ALTERNATIFS ET DURABLES

> **4 aires de covoiturage**, deux aires créées par le département à Crévic et Rosières aux Salines et deux autres par la Communauté de communes à Hudiviller et à la ZAC des Sables Dombasle-Rosières.

> **3 bornes de recharge pour véhicules électriques**

6 points de charge sont à destination des véhicules légers et deux roues électriques et hybrides depuis 2018.



*Borne de recharge double - Gare de Rosières*



*La basilique Saint Nicolas à St Nicolas de Port : La procession ancestrale aux flambeaux*

# ACCÈS AUX SOINS ET SERVICES

## UN PÔLE SANTÉ IMPORTANT RAYONNANT AU-DELÀ DU TERRITOIRE

> **143** équipements spécialisés dans le domaine de la santé dont :

- **2/3** relèvent de la gamme de proximité
- **95%** sont localisés dans les communes urbaines
- **1** centre hospitalier
- **1** centre médico-social et **3** centres
- psychologiques
- **4,3** consultations/an/hab

> **34** établissements spécifiques pour personnes âgées et personnes handicapées principalement localisés sur St Nicolas de Port, Dombasle sur Meurthe et Rosières aux Salines ont un rayonnement régional dont :

- **3** EHPAD
- **2** ESAT et **3** foyers d'hébergements ESAT pour **313** travailleurs handicapés

Au total, l'ensemble des établissements pour personnes adultes handicapées accueille **610** personnes du foyer d'hébergement au service d'accompagnement médico-social.



*Le CAPs de Rosières aux Salines*

## L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

***Le territoire dispose d'une offre d'enseignement primaire et secondaire presque complète avec 21 établissements***

> **17** écoles maternelles et primaires, **3** collèges et **1** lycée professionnel

En 2015, 3 600 enfants et jeunes adultes résidant dans le territoire étaient scolarisés ou suivaient une formation au sein des établissements recensés, soit 60%. Pour les sortants, 2 400 personnes, la scolarisation s'effectue principalement sur la Métropole du Grand Nancy. Il s'agit en majorité de lycéens et d'étudiants.

> **7** crèches et garderies et leurs **220** places

> **550** places auprès d'assistantes maternelles agréées

## DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE PROXIMITÉ EN SOUFFRANCE

Le recul des services publics dans les territoires est général. La Communauté de communes ne fait pas exception à la règle, à l'image de la trésorerie de St Nicolas de Port qui sera supprimée au 31/12/2022.

Pour y remédier, l'Etat propose de mettre en place un Réseau France Services. Leur objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder à un lieu d'accueil de proximité dans lequel il puisse obtenir un service et des réponses concrètes.



*Le lycée entre Meurthe et Sanon*

## TISSU ET DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

> Environ **300** associations actives sur le territoire en 2019 dont **45%** pour la pratique d'activités sportives et de loisirs, **25%** pour l'action santé et sociale et **18%** pour les activités artistiques et culturelles.



# ACCÈS AUX SOINS ET SERVICES

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

> **Une quarantaine** d'équipements sportifs du complexe à l'aménagement plus spécifique dont des équipements structurants comme :

- **1 pôle hippique régional**
- **4** centres équestres dont 2 labellisés
- **1 école de parachutisme** sur l'aérodrome Nancy-Azelot

Le site accueille le centre école régional de parachutisme Nancy lorraine. Les activités proposées vont de la découverte du parachutisme en saut d'initiation, accompagné ou individuel à la pratique régulière en saut en tandem et autres chutes libres depuis 1958.

- **1 centre aquatique de loisirs et de remise en forme (l'Atrium)**



*L'Atrium*



*Aérodrome d'Azelot-Nancy*

## L'OFFRE CULTURELLE

***Un patrimoine architectural local, culturel et industriel remarquable***

> **La basilique saint Nicolas**, édifiée de 1481 à 1544, l'édifice est un joyau du gothique flamboyant

> **2** musées avec le musée français de la brasserie, et, du cinéma et de la photographie

> Avec plus de **160** bâtiments remarquables, la valeur patrimoniale du bâti se répartit entre les constructions d'origine agricole, le reflet de la mémoire et les édifices religieux. **Une quinzaine** sont classés ou répertoriés comme monument historique.

> Un patrimoine industriel riche et varié grâce notamment à l'or blanc (l'exploitation du sel) : haras national, ses bâtiments, étalons et musée, habitat ouvrier, sondages… et plus récemment l'ouverture au public de la visite de la mine de sel de Varangéville

> Les festivités de la saint Nicolas, chaque année en décembre à St Nicolas de Port

## UN RÉSEAU À DÉVELOPPER

La part de la surface couverte en 4G est satisfaisante. Cependant, le territoire connaît des zones en difficulté d'accès.

Le déploiement du très haut débit est en cours depuis 2019. Sur les 14 629 prises à installer couvrant l'ensemble du territoire à horizon 2024, 67% sont commercialisables en 2020. Les communes éligibles sont Crévic, Dombasle sur Meurthe, Ferrières, Lupcourt, Saffais, St Nicolas de Port, Sommerviller, Tonnoy et Ville en Vermois.

La Région Grand Est assure le préfinancement, en sa qualité de maître d'ouvrage, somme répartie entre l'Union Européenne, l'Etat, la Région et les départements. Quant à la Communauté de communes, 1,46 millions d'euros seront versés pour l'installation de la totalité des prises.



PARTIE **3**

# LA DEMARCHE DE CONCERTATION

# PARTIE X – LA DEMARCHE DE CONCERTATION

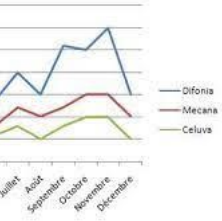
## LA METHODOLOGIE D'ELABORATION




Le projet de territoire est l'aboutissement d'un travail d'analyse, de prospection et de concertation avec les élus, les habitants et les acteurs socio-économiques.

**Le temps des idées**, qui a donné lieu à la production d'un diagnostic prospectif ayant pour ambition de porter un regard sur les forces et les faiblesses objectives du territoire.

**Le temps des choix**, a consisté à définir une stratégie de développement des Pays du sel et du Vermois à moyen terme (10 ans).



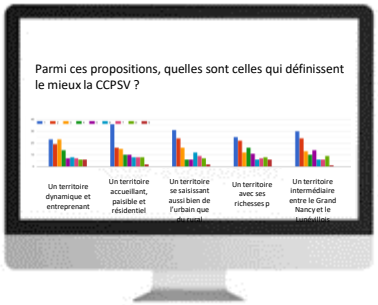




## UN PROJET DE TERRITOIRE RYTHMÉ EN 3 ÉTAPES

**L'immersion**, une matrice pour dégager les problématiques spécifiques du territoire

**La réflexion**, un travail d'identification de 4 défis stratégiques transversaux






**La concertation**, un travail partenarial et collaboratif avec les habitants et les acteurs socio-économiques

**Le Comité de Pilotage du projet**



## ANALYSE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

### 1 SYNTHESE GENERALE

La forte participation sur l'ensemble du territoire permet de tirer quelques enseignements sur le vécu, les préoccupations et les attentes des citoyens et acteurs socio-économiques du territoire sel & Vermois :

> **L'attractivité des centres bourgs** au centre des préoccupations : rapprocher les consommateurs des services et commerces de proximité grâce au renouvellement urbain, à l'exploitation de gisements fonciers en centre-ville, aider à la rénovation des façades et vitrines des commerces, soutenir la mise en accessibilité

> **Une attractivité du territoire à renforcer** tant du point de vue économique

- avec le maintien de l'activité artisanale et le développement des zones d'activités
- que du point de vue du monde agricole avec un accompagnement accru des agriculteurs dans la mise en réseau des circuits courts



> **Le nécessaire renforcement de l'amélioration énergétique des logements** : poursuivre et améliorer les aides et l'accompagnement à la rénovation énergétique, inciter à la construction de maisons éco-performantes ou encore accompagner les communes dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine public

> **Le paysage est une composante essentielle du territoire** qu'il faut préserver et valoriser, au même titre que **la réduction des déchets** en encourageant les consommateurs à devenir acteurs de leur propres déchets

> **La question des déplacements** est également évoquée avec notamment le développement des alternatives à l'automobile et plus précisément un engouement pour le vélo en mode accessibilité et sécurité

ANALYSE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

## 2 COMMENT DEFINIR LE TERRITOIRE

Les contributions ont permis de confronter l'image du territoire que se font habitants et acteurs. Ainsi, plusieurs définitions se dégagent pour n'en retenir que les plus exprimées :

Un territoire intermédiaire entre le Grand Nancy et le Lunévillois

Un territoire accueillant, paisible et résidentiel

*Un territoire se saisissant aussi bien de l'urbain que du rural*

oire à fort potentiel

Un territoire dortoir

Un territoire à redynamiser, à reconstruire

Patrimoine, nature et territoire

Un territoire se satisfaisant de son économie résidentielle

**Dispose d'une situation satisfaisante** pour ses équipements sportifs et de loisirs, ses commerces et services de proximité, sa gestion des déchets ou encore la qualité des espaces naturels et verts

**En revanche, les attentes sont fortes** concernant la sobriété énergétique des logements, la qualité de l'eau, l'activité économique et la préservation des richesses patrimoniales

## ANALYSE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

# 3 LE PROFIL DES PRIORITES

L'analyse des contributions laisse apparaître de grands enjeux. Un traitement détaillé montre les priorités que doit se fixer la Communauté de communes dans les années à venir

### LE TOP 5 DES IDEES

1 Restaurer l'attractivité des centres bourgs

2 Accompagner les agriculteurs dans la mise en réseau de circuits courts

3 Dynamiser l'attractivité économique

4 Soutenir l'amélioration de l'habitat

5 Engager le territoire dans une démarche de transition écologique










**La participation** est satisfaisante, notamment en période de crise sanitaire du Covid 19, avec **240 retours**.

**Les modalités de participation ont été multiples.**

Trois voies ont été proposées : le formulaire papier distribué à l'ensemble des ménages, le site internet de la Communauté de communes relayé par ceux des communes et Facebook.

**22% des retours** ont souhaité s'exprimer librement sur les thématiques de leur choix :

**34%** **sur la transition écologique**

**15%** **sur l'évolution des modes de production et de consommation liés au monde agricole**

**15%** **sur la mobilité douce et le développement de la pratique du vélo**

**14%** **sur la qualité des espaces publics urbains**



PARTIE **4**

# LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A TRAVERS

# 12 ENJEUX & 34 ORIENTATIONS

AU-DELÀ DU DIAGNOSTIC, LE PROJET VIENT IDENTIFIER DES VALEURS PARTAGÉES PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET CONTRIBUER À UNE VISION COMMUNE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

## ENGAGEMENT SUR LA MÉTHODE ET L'ÉVALUATION

**LA REUSSTE DU PROJET PASSE PAR LA COOPERATION, LA SUBSIDIARITE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES COMMUNES ET ENTRE LES HABITANTS. CES VALEURS DOIVENT GUIDER NOS CHOIX D'ACTIONS**

Un projet de territoire, c'est également un engagement sur la méthode à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il s'agira ainsi de :

**CONSTRUIRE ENSEMBLE**, en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux dans l'intérêt collectif

**EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES**, en s'appuyant sur des indicateurs d'ordre économique, social et écologique

## 1 ENJEU

### Définir une stratégie de développement économique et d'accueil des entreprises tout en assurant la promotion du territoire

*Mettre la transition industrielle et écologique au cœur de l'action économique*

*S'appuyer sur la zone d'activités d'intérêt régional pour assurer le rayonnement du territoire*

*Accompagner la création et le développement d'entreprises : mettre le dynamisme au service des emplois locaux*

*Faire de l'éducation et de la formation professionnelle une priorité*

## 2 ENJEU

### Accompagner une agriculture en mutation

*Engager le territoire vers une agriculture durable et circulaire*

*Miser sur l'excellence et la qualité*

*Soutenir la production alimentaire locale*

## 3 ENJEU

## Développer une offre tourisme verte et de loisirs nature

*S'appuyer sur les atouts et éléments identitaires du territoire : le sel, le cheval et le patrimoine*

*Soutenir l'innovation touristique et la qualité de l'offre et de l'accueil*

*Fédérer et accompagner les professionnels et hébergeurs*

## 4 ENJEU

## Réduire notre production de déchets et améliorer leur recyclage

*Toujours mieux accompagner la population dans le tri et le recyclage de leurs déchets*

*Renforcer le développement de filière de recyclage*

*Favoriser l'émergence d'une économie sociale et solidaire*

## 5 ENJEU

### La ressource en eau : un socle naturel identitaire à préserver

*Faire de la protection de la ressource en eau, l'atout de la qualité de vie*

*Améliorer la connaissance et la maîtrise de la ressource tant en qualité qu'en quantité*

## 6 ENJEU

### Mettre en place une stratégie territoriale de préservation

*Renforcer notre efficacité en matière d'assainissement pour mieux protéger les milieux naturels*

## 7 ENJEU

### Réussir collectivement le pari d'une transition écologique profitable à tous

- *Devenir un territoire de référence en matière de respect de l'environnement*
- *Réussir à reconquérir la qualité écologique de nos espaces, vecteur de lien social*
- *Réduire les risques d'inondation et préserver les milieux aquatiques*
- *Cultiver l'histoire du territoire et sauvegarder ses richesses*

## 8 ENJEU

### L'habitat durable pour tous : le défi de la transition énergétique

- *Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre de vie*
- *Renforcer la solidarité territoriale*
- *Poursuivre la démarche de sobriété énergétique*
- *Mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements à énergie positive*

## 9 ENJEU

## L'ambition numérique

- *Garantir la couverture numérique*
- *Permettre l'accès de tous au numérique*
- *Se saisir de l'opportunité du numérique au service de l'innovation*

## 10 ENJEU

## Diversifier et améliorer l'offre en mobilité pour un territoire connecté

- *Valoriser l'offre et les initiatives de mobilités existantes*
- *Améliorer le système de transport et de mobilité en développant les nouvelles formes de déplacement*
- *Poursuivre le développement et les services liés aux transports collectifs*

## 11 ENJEU

### Développer une offre de loisirs de proximité autour du centre aquatique l'ATRIUM

*Valoriser et développer l'offre existante*

## 12 ENJEU

### Développer un projet d'éducation populaire en direction de la jeunesse sur le territoire, en partenariat avec les associations locales

*Mener des actions en direction de la jeunesse ayant une dimension communautaire pour animer le territoire*

*Favoriser les liens sur l'espace communautaire, notamment entre le rural et l'urbain*

*Favoriser l'éducation à la citoyenneté et ainsi permettre aux jeunes du territoire de trouver leur place dans la société tout en priorisant leur engagement sur le territoire*



PARTIE **5**

# LE PROGRAMME D'ACTIONS

# 5 AXES STRATEGIQUES TRANSVERSAUX

## LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITE

## L'HABITAT DURABLE POUR TOUS : LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## REUSSIR COLLECTIVEMENT LE PARI D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE PROFITABLE A TOUS

## METTRE LES SOLIDARITÉS AU COEUR DU DÉFI RURAL URBAIN

## LE DÉFI D'UN TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LES TERRITOIRES VOISINS AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

---

**LEGENDE : CRITERES CRTE**

**2021-2022** Échéance prévisionnelle de réalisation

Outil d'autoévaluation : Code couleur accompagnant les actions les plus vertueuses en matière de transition écologique (CRTE)

- Action de référence dont les 7 critères sont représentés
- Action dont la moitié des objectifs environnementaux sont représentés
- Action à l'impact nul ou négatif



LUTTE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, BIODIVERSITÉ, IMPACT SOCIÉTAL

# 1 LE DEFI DE L'ATTRACTIVITE

## Mettre nos compétences en adéquation avec les besoins des entreprises

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*



Travail partenarial avec le lycée professionnel entre Meurthe et Sânon

**Dès 2021** ***La mise en relation des entreprises et de l'enseignement supérieur : Travail partenarial tripartite lycée entre Meurthe & Sânon, Région Grand Est et territoire***

Renforcer les liens entre le lycée et les acteurs économiques, promouvoir les valeurs du lycée en soutenant les filières de formation professionnelle et mener des actions d'accompagnement dans le cadre d'un programme de réussite éducative.

**2023 2026** ***La définition et élaboration d'un Schéma de Développement Economique Intercommunal***

Développer une stratégie d'aménagement économique fondée en priorité sur les atouts du territoire et les besoins des entreprises, affiner la coordination et la thématisation des pôles économiques en fonction de la taille et de la haute valeur ajoutée des entreprises (pôle structurant régional, pôle d'appui territorial, pôle de proximité communal).

**Dès 2021** ***Des actions favorisant les sorties des dispositifs d'insertion par l'activité économique***

Promouvoir les spécificités des produits et des savoir-faire des entreprises du territoire, sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise et l'esprit d'entreprendre et étudier la possibilité d'installer des formations adaptés en fonction des besoins des entreprises locales actuels et à venir.

**2023 2026** ***La création d'un observatoire de l'activité économique, de l'emploi et de la formation***

Mettre en avant l'attractivité et le potentiel économique du territoire pour attirer et prospecter de nouvelles entreprises.

**Dès 2021** ***Les forces vives du territoire pour le rendre innovant et attractif en accompagnant la résilience de l'artisanat et du commerce de proximité ainsi que l'accueil de nouvelles entreprises***

Soutenir le maintien et l'implantation de services de proximité dans les 4 communes urbaines en rapprochant les consommateurs des services et commerces de centres-bourgs grâce au renouvellement urbain et à la revitalisation des commerces.



Le développement de la ZAC des Sables

## Soutenir les projets porteurs du développement en mobilisant les financements publics adaptés

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***La mobilisation des dispositifs du Plan de Relance ou spécifiques comme le label Territoires d'industrie en s'appuyant sur le projet Dombasle Energie pour construire une transition industrielle innovante***

Intensifier les partenariats avec les entreprises aux enjeux émergents, consolider et diversifier les activités de la chimie et du sel, pôle sectoriel innovant en matière de nouvelles technologies et de durabilité, devenir proactif dans nos partenariats en relayant les aides, les possibilités de financements et appels à projets en lien avec l'innovation.

## Faire reconnaître par tous les atouts du territoire

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***L'optimisation des services existants en adaptant l'offre et en améliorant la performance des transports en commun sur le territoire***

Poursuivre la structuration d'un réseau de transport public desservant en priorité les pôles d'activité et d'emploi de la Communauté de communes et des territoires voisins.



Hébergeur du territoire

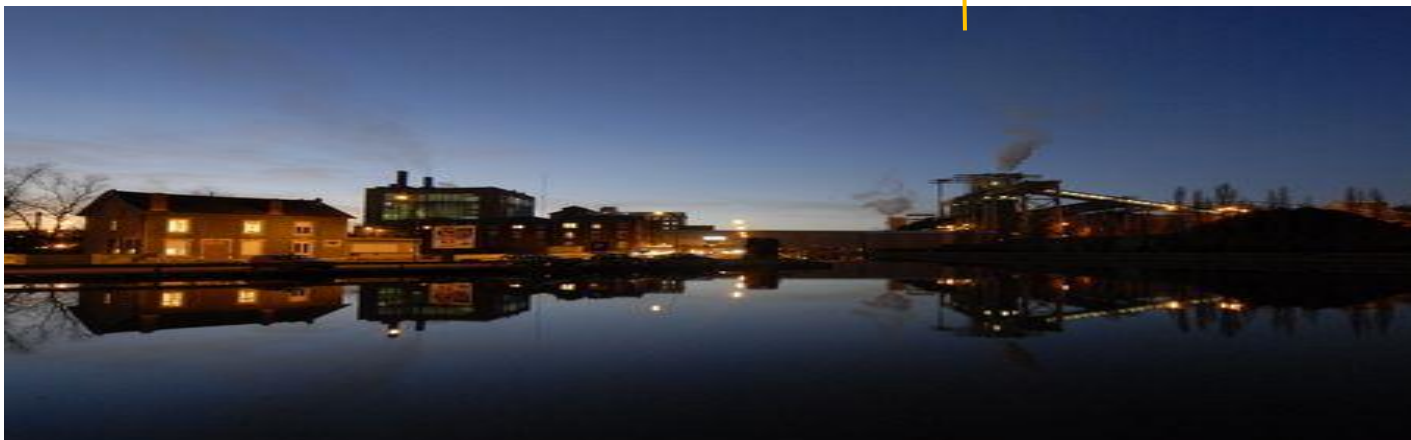
**Dès 2021** ***L'accompagnement de l'écosystème entrepreneurial en priorisant la mise en place d'un guichet unique, le développement d'espaces aux moyens mutualisés et la prospection économique***

Renforcer la place de la Communauté de communes dans un rôle d'interlocuteur principal des partenaires économiques, améliorer l'efficacité et la lisibilité des actions d'accompagnement pour les porteurs de projets, créateurs et entrepreneurs, détecter les besoins en compétences et sécuriser les parcours de création d'entreprise et donner le droit à l'expérimentation.

**2021 2026** ***L'hébergement, pierre angulaire du tourisme vert***

Développer prioritairement une offre touristique adaptée à la famille en incitant les professionnels hébergeurs à proposer des services spécifiques ou des tarifications attractives en s'appuyant sur la diversité des éléments du patrimoine et des paysages.

Le projet de chaufferie CSR sur le site de SOLVAY à Dombasle s/M





Le site du pôle hippique régional à Rosières aux Salines

**Dès 2021** ***La promotion de la ZAC des Sables comme vitrine économique du territoire : poursuivre son développement***

Permettre le développement de nos entreprises et l'accueil d'entreprises extérieures à travers une offre foncière et des infrastructures économiques adaptées aux besoins, tendre vers un niveau de qualité exigent pour l'adapter à l'ensemble des zones d'activité voire requalifier les plus anciennes permettant un regain d'attractivité.

**Dès 2021** ***Le soutien à l'innovation, l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie grâce au déploiement du très haut débit***

Soutenir l'innovation économique, l'attractivité touristique et l'amélioration du cadre de vie grâce au déploiement du très haut débit en poursuivant l'installation et l'accès de tous à la fibre numérique (objectif 100% des prises installées à horizon 2024).

**2023 2026** ***La développement de l'attractivité touristique du territoire autour de l'image du pôle hippique régional***

Construire une stratégie territoriale à destination des amoureux des équidés, déployer sur le territoire une notion d'identification se rapportant au monde du cheval, renforcer la synergie et la coordination entre les acteurs professionnels, institutionnels et territoriaux.



La ZAC des Sables en plein développement

# 2 L'HABITAT DURABLE POUR TOUS : LE DEFI DE LA TRANSITION ENERGETIQUE



Le patrimoine ouvrier Solvay – cité du Maroc à Dombasle s/M

## Un habitat diversifié, abordable et de qualité tout en limitant l'étalement urbain

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***La production d'une offre nouvelle diversifiée, de qualité et correspondant aux besoins des ménages***

Proposer une offre neuve, attractive, diversifiée et équilibrée de logements respectueuse des principes d'économie foncière et de qualité urbaine pour soutenir la démographie en berne depuis quelques années.

**Dès 2021** ***Favoriser le réinvestissement du parc existant***

Structurer et engager des actions de rénovation de l'habitat et d'adaptation des besoins pour lutter contre l'artificialisation.

**Dès 2021** ***Faire le bilan et poursuivre le Programme Local de l'Habitat (PLH)***

Animer une politique locale de l'habitat intercommunale et partenariale grâce, entre autre, au pilotage, à l'observation et à l'évaluation de la mise en œuvre du PLH

**2023 2030** ***Mise en place d'une stratégie d'intervention foncière (EPFGE)***

Restaurer l'attractivité des vieux centres urbains passe par la mobilisation d'une ingénierie, notamment en termes d'action foncière et immobilière.

**Dès 2021** ***Restaurer l'attractivité des centres bourgs grâce à la mise en place d'outils opérationnels (OPAH RU, ORT)***

Lancer la revitalisation des centres anciens des communes urbaines en modernisant le parc de logements et de locaux commerciaux, en luttant contre la vacance et l'habitat indigne, en réhabilitant l'immobilier de loisir et de friches urbaines, en valorisant le patrimoine bâti et les espaces publics.

**2023 2026** ***Requalification de l'entrée nord de Rosières aux Salines***

Requalifier l'entrée nord de la commune par un aménagement urbain qualitatif et paysager, en interaction avec le projet de développement du haras et du pôle hippique régional.



Le centre historique de Varangéville

## Penser l'évolution des pratiques en termes énergétique

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2022** ***La poursuite de la rénovation énergétique des logements privés et publics et des bâtiments publics et l'engagement dans une démarche de valorisation des CEE***

Poursuivre et améliorer les aides et l'accompagnement à la rénovation énergétique, notamment par la prise en charge de la valorisation des certificats d'économie d'énergie, inciter à la construction de logements éco-performances, accompagner les communes dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine public.

**2023 2030** ***L'optimisation énergétique du centre aquatique pour réduire l'impact environnemental et économique du site***

Déployer et promouvoir le défi de la transition énergétique en optimisant la part des consommations énergétiques du patrimoine bâti intercommunal, et notamment avec l'Atrium, centre aquatique de loisirs et de remise en forme, c'est construire un territoire économe en énergie et l'adapter aux conséquences du changement climatique.

Intervention sur le parc social en matière d'amélioration énergétique à Dombasle s/M





*V50 – La Voie bleue à Tonnoy*

## Mettre en œuvre une politique ambitieuse des déplacements

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***La création d'un schéma directeur cyclable et aménagement de voirie en lien avec la Véloroute Voie Verte V52 du Canal de la Marne au Rhin***

Mettre en œuvre un plan de déplacement intercommunal en priorisant l'usage du vélo en lien avec le développement de véloroutes.



Aménagement de stationnements vélos

**2023 2026** ***La poursuite des solutions partagées : aménagement d'une aire de co-voiturage au droit de l'échangeur St Nicolas-Ville en Vermois***

Promouvoir le covoiturage et poursuivre le développement des aires dédiées à cette pratique par la création d'un cinquième site à l'échangeur autoroutier n°4 de l'A33.

**2023 2026** ***La création d'une liaison de type voie verte entre les gares de Rosières et Dombasle***

Mailler le territoire par des points d'échanges multimodaux en favorisant le vélo et la marche à l'image du projet de voie verte entre les deux gares de Dombasle et Rosières sur 1,5 km.

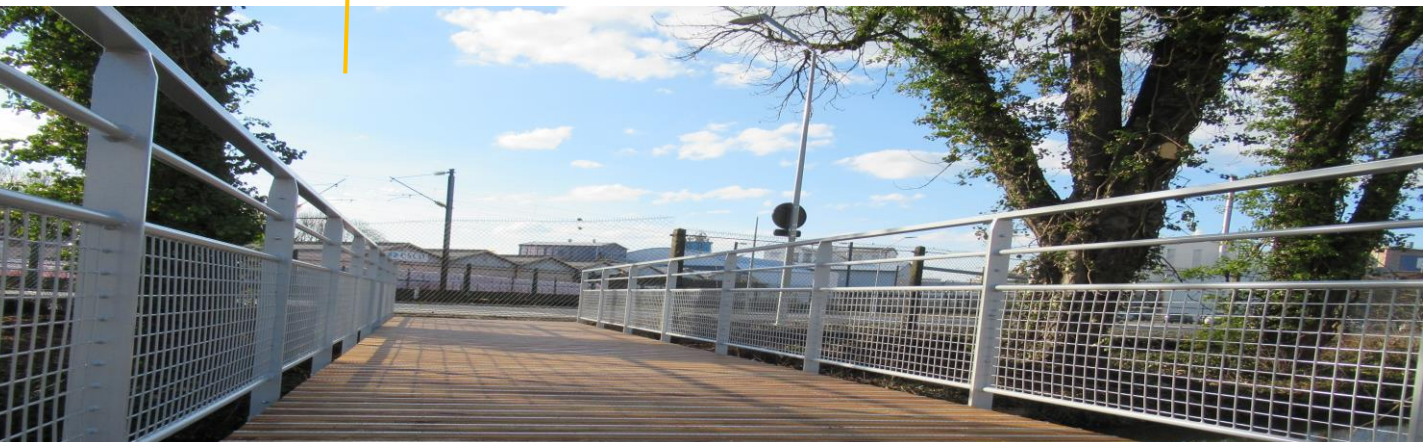
**2023 2026** ***L'aménagement de stationnements vélos au niveau des pôles générateurs de déplacements***

Faciliter les déplacements vers les pôles générateurs comme les gares TER et y créer des infrastructures de stationnements vélos.

**2023 2030** ***L'intégration des besoins des publics spécifiques dans les solutions de mobilité douce***

Inciter à l'utilisation des modes de déplacements respectueux de l'environnement en aménageant un maillage territorial de liaisons douces et de services connexes, sensibiliser les particuliers à l'usage des modes de déplacements doux, encourager l'emploi de véhicules plus économes .

Intégration des mobilités douces – aménagement d'un accès gare depuis le parking



# 3 REUSSIR COLLECTIVEMENT LE PARI D'UNE TRANSITION ECOLOGIQUE PROFITABLE A TOUS

## Agir pour notre cadre de vie : c'est sauvegarder et faire connaître une biodiversité et c'est soutenir une agriculture durable



Accompagner les agriculteurs dans la diversification (Ferme du Moulnot à Crévic)

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***Un appui à la diversification des activités agricoles du territoire et structuration affirmée d'un réseau de producteurs en circuit court***

Accompagner les transitions du monde agricole, limiter le grignotage des espaces agricoles par l'urbanisation, favoriser une alimentation de qualité et de proximité en soutenant le développement des circuits courts

**2023 2026** ***L'évolution du site du Poncet en un espace public paysager écologique***

Faire évoluer le site du Poncet en un espace public paysager écologique favorable à la biodiversité

**2023 2026** ***L'éveil des plus jeunes au respect de la nature et à la responsabilité environnementale : programme d'animations au Poncet***

Renforcer les animations de sensibilisation dans et hors du cadre scolaire, notamment sur la biodiversité en s'appuyant sur le site du Poncet, au sein duquel l'accueil du public sera repensé.

**Dès 2021** ***Le développement d'une éco-citoyenneté (actions de communication et de sensibilisation)***

Mise en place d'une communication de sensibilisation autour de la protection de l'environnement, de la prévention des déchets et de la gestion de l'eau dont l'enjeu est de modifier les comportements via l'éducation.

**2023 2026** ***L'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leurs activités***

Encourager les pratiques durables en offrant de nouveaux débouchés économiques aux producteurs locaux qui s'y engagent ou en soutenant le déploiement d'outils spécifiques d'accompagnement.

**Dès 2021** ***La création d'une aire de loisirs et d'exploration sur l'espace Arboretum à St Nicolas de Port***

Requalifier un espace non constructible de 20 ha pour y consacrer 3 univers autour d'enjeux environnemental, culturel, artistique, sportif et sociétal : sentier naturaliste, verger conservatoire, espaces de détente, jardins familiaux…



Ile site du Poncet

**Dès 2022** ***La mise en place d'actions destinées à la préservation des espèces en engageant par exemple des projets de plantations***

Coordonner et soutenir la plantation et l'entretien des haies en lien avec le monde agricole et encourager les communes à végétaliser les espaces publics pour mener des actions de préservation des espèces, et d'accroître le stockage de carbone.

## Jeter moins, jeter mieux

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***La mise en oeuvre de la tarification incitative***

Encourager les consommateurs à devenir acteurs en les sensibilisant par des méthodes alternatives pour diminuer les déchets et accompagner la population dans le tri et le recyclage de leurs déchets.

**Dès 2021** ***La sécurisation en eau de Crévic***

Améliorer la quantité et la qualité de la ressource en eau de Crévic en adaptant une interconnexion avec le réseau d'eau potable de Dombasle sur 4 km de conduite et, dès que c'est possible la suppression de l'utilisation des pesticides (sensibilisation des agriculteurs au niveau du périmètre de protection).




Conteneur à verre, version écologique

**2023 2026** ***La construction d'une seconde déchetterie et recyclerie***

Renforcer le mode de collecte et de recyclage en optant pour la construction d'une seconde déchetterie optimisée par la valorisation et le réemploi via une recyclerie.

La déchetterie



## Aller vers la transition écologique

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***L'accélération de l'engagement du territoire dans la transition écologique par l'élaboration d'un PCAET***

Planifier un outil capable de maîtriser la consommation d'énergie du patrimoine bâti, d'augmenter sensiblement la part des énergies renouvelables sur le territoire, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et surtout permettre d'anticiper les évènements climatiques extrêmes.

Dès 2021

### *La poursuivre de la politique d'amélioration de la qualité du service rendu aux abonnés*

Sensibiliser les différents acteurs afin de tendre vers la réduction de notre consommation d'eau et réaliser un inventaire quantitatif et qualitatif des réseaux afin de lutter contre les eaux parasites.



Renforcer la qualité de l'eau potable

2023
2026

### *La création d'un système de traitement des eaux usées sur Saffais*

Améliorer la connaissance de notre situation en matière d'assainissement afin de toujours mieux anticiper les besoins et prévenir les risques.

2023
2026

### *L'accroissement de la part d'énergies renouvelables en développant la production d'électricité renouvelable et en accompagnant l'évolution des motorisations des véhicules*

Inciter l'utilisation de modes de déplacements respectueux de l'environnement, encourager l'emploi de véhicules fonctionnant grâce aux productions alternatives correspondantes à l'électricité, GNV, biogaz, hydrogène…

2023
2026

### *La construction d'une station de traitement d'eau potable sur le captage de Velle*

Sécuriser et approvisionner la ressource sur l'ensemble du territoire sel & Vermois par la construction d'une station en capacité nécessaire de production et de traitement d'eau potable sur le captage de Velle s/Moselle

2023
2026

### *Un bassin de pollution Dombasle*

Poursuivre la restructuration des ouvrages vieillissants permettant de répondre aux contraintes réglementaires et climatiques : le cas du bassin de pollution dit « Bepol » de Dombasle.

Accompagner l'évolution des motorisations des véhicules : borne de recharge à la gare de Rosières




2023
2026

### *La filière boues sur la STEP de Dombasle*

Maîtriser le plan de gestion des boues de la STEP de Dombasle en évaluant l'état et la capacité, notamment en cas d'orages.

# 4 METTRE LES SOLIDARITES AU CŒUR DU DEFI RURAL URBAIN

## Promouvoir les actions de développement en garantissant l'accès sur tout le territoire et pour tous



La fibre optique

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***La couverture de l'ensemble du territoire au très haut débit à horizon 2024***

Poursuivre le déploiement de la fibre optique et agir en promouvant l'utilisation du numérique auprès du grand public.

**Dès 2021** ***Le lancement d'un appel à projet afin de permettre aux associations et partenaires locaux de faire des propositions d'actions en direction des jeunes***

Développer et créer des synergies culturelles de territoire orientées vers la jeunesse.

**2023 2026** ***L'efficacité des réseaux infrastructurels pour harmoniser les outils informatiques et numériques des collectivités***

Poursuivre le développement de la visibilité numérique institutionnelle en renforçant la présence des communes et de la Communauté de communes sur les réseaux sociaux grâce notamment à une stratégie numérique et à une mutualisation des outils comme la commande publique.

**2023 2026** ***La poursuite du développement de l'apprentissage de la natation auprès des élèves du territoire pour lutter contre les risques de noyade***

Garantir et soutenir l'apprentissage de la natation aux plus jeunes.

Le déploiement de la fibre sur le domaine public



## Renforcer la qualité de vie et promouvoir l'attractivité résidentielle

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***La réponse de la diversité des besoins en logements en facilitant le maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap, et, en priorisant l'installation des jeunes ménages***

Faciliter les démarches et les travaux d'adaptation du domicile, soutenir et renforcer les aides à l'habitat et permettre de répondre sur le terrain aux enjeux de l'installation des jeunes ménages et notamment faire de l'accès à la propriété une priorité.

**Dès 2021** ***Le renforcement des équipements de loisirs communautaires grâce aux structures communales : création d'un pôle de loisirs dédié aux jeunes à Varangéville***

Créer un pôle structurant sportif de plein aire à destination des jeunes du territoire tout en réhabilitant un secteur urbain central en déprise selon un cadre paysager et dans un esprit de participation citoyenne.



Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap

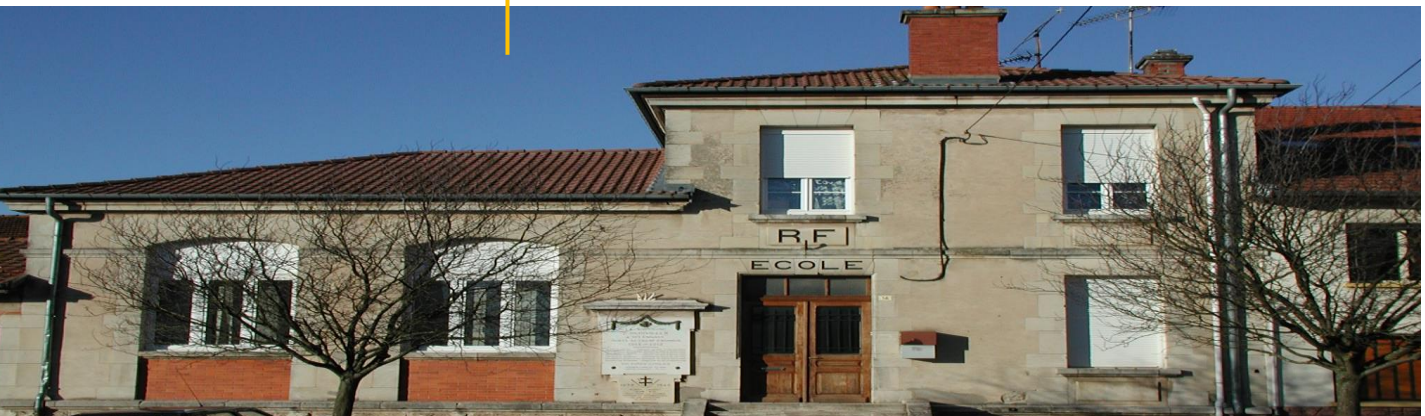
**2021 2024** ***La réhabilitation de bâtiments-école : M. Carême à Dombasle, Vieux Moulin à Rosières, J. Moulin à St Nicolas***

Poursuivre la rénovation thermique, de la qualité de l'air, de la mise en accessibilité et de la mise aux normes sécurité des bâtiments publics de type école primaire et maternelle.

**2021 2026** ***Les liens entre les pratiques institutionnels, éducatives, sociales et culturelles : Pôles de vie sociale à Dombasle (J. Monnet), à Hudiviller (Rue de Rosières)***

Aménager des espaces dédiés aux habitants et aux associations afin de (re)tisser des liens sociaux entre tous les acteurs locaux en un lieu : pôle de vie sociale avec CCAS, école de musique, salle de spectacle, théâtre, crèche, RAM, médiathèque et déménagement du groupe scolaire Leroy/Rostand pour la commune de Dombasle et école, mairie, salle culturelle pour la commune d'Hudiviller.

poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics




**2023 2026** ***Le développement des lieux multiservices en simplifiant leurs accès : restructuration de la Mairie et du bureau de poste en un service multi-accueil (mairie, site passeport, agence postale communale)***

Restructurer le bâtiment mairie/poste pour offrir un accueil et une organisation de services de qualité en disposant d'une mise en accessibilité de la mairie agréée site passeport ainsi que d'une agence postale communale.

## Des orientations concrètes pour mobilité partagée

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***Accompagner le changement des pratiques individuelles : déploiement des Plans de Mobilité d'Entreprises et d'Administrations***

Accompagner les déplacements liés à l'activité des entreprises en valorisant les modes alternatifs qu'offre le territoire.



Renforcer les évènements identitaires comme la Marche gourmande de 2019 à Coyviller

**Dès 2021** | ***Renforcer les évènements identitaires du territoire***

Favoriser le sentiment d'appartenance et lier les acteurs entre eux en disposant de leviers d'attractivité par les richesses du patrimoine, l'offre culturelle, l'émergence d'un tourisme de proximité. Des atouts qui doivent être révélés pour fédérer.

**2023 2026** | ***DSP sur une durée suffisante permettant l'intégration d'investissement pour développer les activités ludiques et de bien être de l'ATRIUM***

Optimiser l'utilisation de l'actuel équipement sportif intercommunal pour engager une réflexion autour d'un véritable pôle d'activités sportives et de bien être structurant « nature aquatique ».

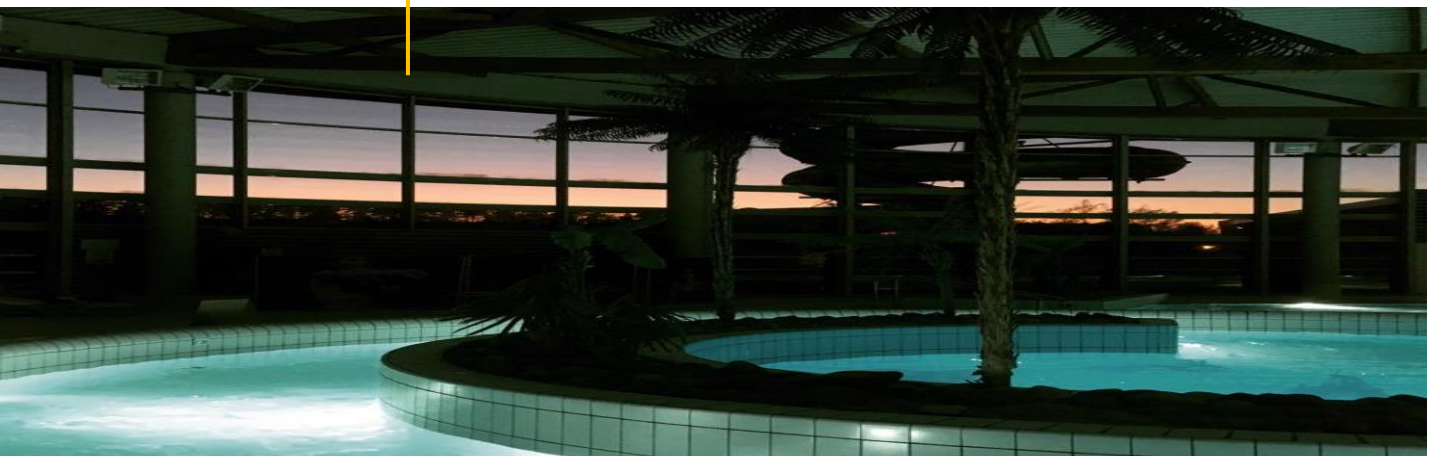
**2023 2026** | ***Développer l'offre ludique du centre aquatique***

Garantir la qualité et la pérennité des équipements intercommunaux existants et en mettre de nouveaux à disposition d'intérêt communautaire ou d'envergure départementale.

**2023 2030** | ***Développer l'offre bien être du centre aquatique***

Garantir la qualité et la pérennité des équipements intercommunaux existants et en mettre de nouveaux à disposition d'intérêt communautaire ou d'envergure départementale.

poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics



# 5 METTRE LE DEFI D'UN TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LES TERRITOIRES VOISINS AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DES SOLIDARITES



Accompagner les activités salifères dans la transition industrielle – les salins du midi à Varangéville

## Renforcer les facteurs de rayonnement et d'attractivité des activités majeurs du territoire

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***Le soutien au développement des activités du bassin salifère par la création d'un pôle d'excellence de la chimie et du sel en synergie avec la Métropole du Grand Nancy : clé de voûte de l'innovation***

Créer un réseau d'acteurs soucieux de l'intérêt général du territoire sud 54 débouchant sur la création d'un pôle de la chimie et du sel, associé aux filières de la recherche de l'université de Nancy et à un centre de compétences afin d'anticiper la transition industrielle.

**Dès 2021** ***La constitution d'un levier de développement des synergies et d'accélération des politiques économiques grâce à la création d'une agence de développement économique sud 54***

Renforcer la capacité du territoire à sensibiliser les entreprises aux enjeux émergents afin de pérenniser leurs implantations, intensifier les partenariats avec les interlocuteurs spécialistes de l'innovation, renforcer les moyens pour promouvoir l'attractivité et le travail partenarial à l'échelle sud 54.

**Dès 2021** ***Anticiper la transition vers de nouvelles formes d'activités et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat***

Prioriser les espaces de travail partagé de type tiers lieu ou coworking dans un esprit d'équilibre territorial et non concurrentiel où la société des usages par la dématérialisation déclenche une déconcentration des activités.

**2023 2026** ***La confortation des pôles de santé et du bien être des habitants du territoire et au-delà***

Renforcer les conditions favorables à l'accueil de nouveaux professionnels de santé et à l'amélioration de l'offre de soins, maintenir ce pôle secondaire que représente la santé en optimisant les fonctions hospitalières, médicales ou sanitaires des différentes structures actuellement présentes et encourager les activités autour du domaine de l'autonomie des personnes.

Prioriser les coworking et tiers lieu – espace Prieuré à Varangéville



## Favoriser une stratégie touristique valorisant nos atouts

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***L'adaptation de l'offre à la clientèle actuelle et à venir en poursuivant les équipements d'accueil du public en lien avec les territoires voisins : itinéraires pédestres, cyclables et équestres***

Renforcer l'attractivité en proposant des équipements et moyens d'accueil en lien avec les territoires voisins afin de permettre une optimisation élargie au-delà du simple périmètre territorial pour tout type de pratiques de loisirs.

**Dès 2021** ***La structuration de la filière tourisme industrielle, patrimoniale et de loisirs en lien avec les acteurs du tourisme et le Pays de l'Or blanc***

Créer des synergies culturelles et touristiques en menant des projets de création et de diffusion en commun, renforcer le travail partenarial autour de projets culturels conjoints et d'une complémentarité renforcée entre les acteurs du sud 54.

## La CCPSV, au cœur d'un réseau de territoires à investir

*Cela signifie pour la collectivité de travailler sur :*

**Dès 2021** ***Le renforcement de notre efficacité à réduire les risques d'inondations et à améliorer la continuité écologique des cours d'eau grâce notamment à la solidarité de bassin et au futur PAPI Meurthe***

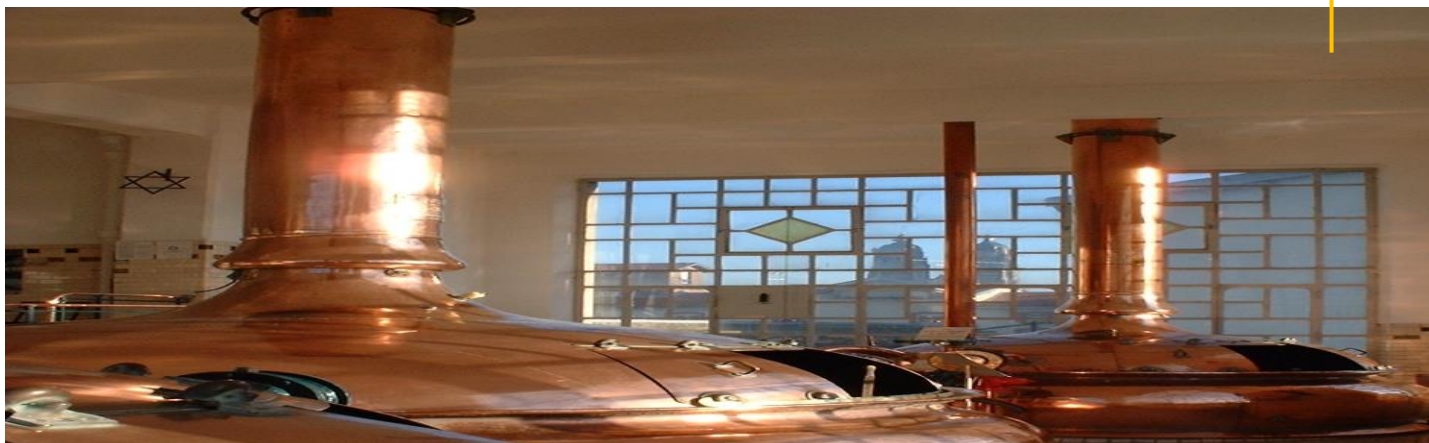
Maintenir le travail partenarial au sein de l'EPTB afin de lutter contre les inondations avec comme enjeu principal la solidarité de bassin, poursuivre le suivi de nos cours d'eau (compétence GEMAPI transférée à l'EPTB), suivre les entretiens nécessaires, accompagner la plantation des essences pour le maintien des berges et la continuité écologique.




L'optimisation des transports en commun

**Dès 2021** ***L'optimisation des services existants en adaptant l'offre et en améliorant la performance des transports en commun sur le territoire***

Poursuivre le travail partenarial avec le syndicat mixte des transports de la Métropole du Grand Nancy afin d'optimiser le réseau de transports en commun, poursuivre la mobilisation en faveur du réseau interne de la navette.



Le musée de la Brasserie à St Nicolas de Port



L'aire d'accueil des gens du voyage à Neuves Maisons

**Dès 2021**

### *L'affirmation de notre engagement à respecter les éléments du SDHAGV par la mutualisation de moyens avec nos territoires voisins*

Maintenir les engagements de notre territoire en faveur de l'accueil des gens du voyage en synergie avec nos territoires voisins du Bassin de Pompey et de Moselle et Madon conformément au Schéma Départemental d'Habitat et d'Accueil des Gens du Voyage.

**Dès 2021**

### *Des actions de coopération avec les acteurs sud lorrain en matière d'efficacité énergétique comme de préservation des ressources*

Miser sur la mutualisation et coopération interterritoriale à géométrie variable pour optimiser les démarches de pérennisation de la rénovation et de l'efficacité énergétique du patrimoine bâti privé comme public.

**2023 2030**

### *L'intermodalité par l'aménagement de la gare de Rosières en pôle d'échanges Multimodal dans le cadre du développement du Réseau Express Métropolitain*

Définir un plan global de déplacement stratégique, faciliter et développer l'intermodalité à l'échelle du bassin de vie en encourageant l'accès aux haltes ferrées comme axe structurant de la mobilité par l'implantation d'un parc relais afin de faciliter l'accès à la Métropole et repenser certains trajets.

**2023 2030**

### *La trame verte et bleue, comme continuité écologique et paysagère, mais aussi et surtout comme support de lien social intra-territorial et au-delà*

Mettre en place une stratégie territoriale de préservation et de restauration par le jeu de corridors écologiques existants, permettre les continuités écologiques de par et d'autre du territoire en coopération avec les EPCI voisins, sauvegarder et nourrir les spécificités de nos paysages, facteur de lien social et de lutte contre le changement climatique.



Aménager les continuités écologiques TVB – le Petit Rhône à St Nicolas de Port

# RECENSEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES

*à l'impact financier dans le cadre du PTRTE*

**ANNEE 2021**



# PROJETS PRIORITAIRES INVESTISSEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AXE 1** | **Territoire d'industrie / Business Act et démarche CTE**<br>**Soutenir les projets porteurs du développement en mobilisant les financements publics adaptés** | **La mobilisation des dispositifs du Plan de Relance ou spécifiques comme le label Territoires d'industrie en s'appuyant sur le projet Dombasle Energie pour construire une transition industrielle innovante** | Intensifier les partenariats avec les entreprises aux enjeux émergents, consolider et diversifier les activités de la chimie et du sel, pôle sectoriel innovant en matière de nouvelles technologies et de durabilité, devenir proactif dans nos partenariats en relayant les aides, les possibilités de financements et appels à projets en lien avec l'innovation :<br>- Dombasle Energie : Projet de chaufferie CSR (Solvay-Véolia) pour réduire son empreinte environnementale | Accompagnement en terme d'ingénierie (ANCT) | Projet Dombasle Energie : 180 M€ | Etat et services (Plan de Relance)<br>ADEME<br>Région Grand Est |
| | | | Intensifier les partenariats avec les entreprises aux enjeux émergents, consolider et diversifier les activités de la chimie et du sel, pôle sectoriel innovant en matière de nouvelles technologies et de durabilité, devenir proactif dans nos partenariats en relayant les aides, les possibilités de financements et appels à projets en lien avec l'innovation :<br>- Projet d'extension Résolest : l'entreprise détenue pour moitié par Solvay et l'autre par Suez – projet associé à une ligne de traitement des fumées du projet CSR de Solvay | Contrat de Transition Ecologique<br>Accompagnement en terme d'ingénierie (ANCT) | Projet extension Résolest : 8 M€ | Etat et services (Plan de Relance)<br>ADEME<br>Région Grand Est |

# PROJETS PRIORITAIRES INVESTISSEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AXE 1** | **Faire reconnaître par tous les atouts du territoire** | **La promotion de la ZAC des Sables comme vitrine économique du territoire : poursuivre son développement** | Permettre le développement de nos entreprises et l'accueil d'entreprises extérieures à travers une offre foncière et des infrastructures économiques adaptées aux besoins, tendre vers un niveau de qualité exigent pour l'adapter à l'ensemble des zones d'activité voire requalifier les plus anciennes permettant un regain d'attractivité<br>PRIORITE PROJET DE TERRITOIRE | | CCPSV (participation du concédant) : 898 689 € | Concessionnaire d'aménagement de la ZAC : SEBL |
| **AXE 1**<br>**AXE 2** | **Mettre nos compétences en adéquation avec les besoins des entreprises**<br>**Un habitat diversifié, abordable et de qualité tout en limitant l'étalement urbain** | **Les forces vives du territoire pour le rendre innovant et attractif en accompagnant la résilience de l'artisanat et du commerce de proximité ainsi que l'accueil de nouvelles entreprises**<br>**Restaurer l'attractivité des centres bourgs grâce à la mise en place d'outils opérationnels (OPAH RU, ORT)** | Soutenir le maintien et l'implantation de services de proximité dans les 4 communes urbaines en rapprochant les consommateurs des services et commerces de centres-bourgs grâce au renouvellement urbain et à la revitalisation des commerces.<br>Lancer la revitalisation des centres anciens des communes urbaines en modernisant le parc de logements et de locaux commerciaux, en luttant contre la vacance et l'habitat indigne, en réhabilitant l'immobilier de loisir et de friches urbaines, en valorisant le patrimoine bâti et les espaces publics.<br>PRIORITE PROJET DE TERRITOIRE | ORT<br>OPAH RU | CCPSV : 6 000 € (sur 6 mois) | Région Grand Est<br>CCI |

# PROJETS PRIORITAIRES INVESTISSEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AXE 2** | **Un habitat diversifié, abordable et de qualité tout en limitant l'étalement urbain** | **Restaurer l'attractivité des centres bourgs grâce à la mise en place d'outils opérationnels (OPAH RU, ORT)** | Lancer la revitalisation des centres anciens des communes urbaines en modernisant le parc de logements et de locaux commerciaux, en luttant contre la vacance et l'habitat indigne, en réhabilitant l'immobilier de loisir et de friches urbaines, en valorisant le patrimoine bâti et les espaces publics. | OPAH RU<br>ORT | CCPSV :<br>1,4 M€ | Anah<br>CD 54<br>RGE : 600 k€<br>Banque des Territoires<br>Fondation du patrimoine<br>Fonds Européens |
| **AXE 3** | **Agir pour notre cadre de vie : c'est sauvegarder et faire connaître une biodiversité et c'est soutenir une agriculture durable** | **La création d'une aire de loisirs et d'exploration sur l'espace Arboretum à St Nicolas de Port** | Requalifier un espace non constructible de 20 ha pour y consacrer 3 univers autour d'enjeux environnemental, culturel, artistique, sportif et sociétal : sentier naturaliste, verger conservatoire, espaces de détente, jardins familiaux… | | Commune de St Nicolas de Port :<br>3,315 M€ | Fonds Européens (FEDER-FSE 21-27) : 55%<br>FNADT : 14,5%<br>RGE : 6,7%<br>Agence de l'Eau : 3,9% |

# PROJETS PRIORITAIRES INVESTISSEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AXE 3** | **Aller vers la transition écologique** | **La sécurisation en eau de Crévic** | Améliorer la quantité et la qualité de la ressource en eau de Crévic en adaptant une interconnexion avec le réseau d'eau potable de Dombasle sur 4 km de conduite et, dès que c'est possible la suppression de l'utilisation des pesticides (sensibilisation des agriculteurs au niveau du périmètre de protection). | | CCPSV : 680 000 € | Agence de l'Eau : 60% |
| **AXE 4** | **Promouvoir les actions de développement en garantissant l'accès sur tout le territoire et pour tous** | **La couverture de l'ensemble du territoire au très haut débit à horizon 2024** | Poursuivre le déploiement de la fibre optique et agir en promouvant l'utilisation du numérique auprès du grand public. | PRIORITE PROJET DE TERRITOIRE | CCPSV : 1 462 900 € | |

# PROJETS PRIORITAIRES INVESTISSEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| AXE 4 | **Renforcer la qualité de vie et promouvoir l'attractivité résidentielle** | **Le renforcement des équipements de loisirs communautaires grâce aux structures communales : création d'un pôle de loisirs dédié aux jeunes à Varangéville** | Créer un pôle structurant sportif de plein air à destination des jeunes du territoire tout en réhabilitant un secteur urbain central en déprise selon un cadre paysager et dans un esprit de participation citoyenne. | ORT | Commune de Varangéville : 2,460 M€ | Fonds Européens : 30%<br>RGE : 20%<br>CD 54 : 30% |
| AXE 4 | **Renforcer la qualité de vie et promouvoir l'attractivité résidentielle** | **La réhabilitation de bâtiments-école : M. Carême à Dombasle, Vieux Moulin à Rosières, J. Moulin à St Nicolas** | Poursuivre la rénovation thermique, de la qualité de l'air, de la mise en accessibilité et de la mise aux normes sécurité des bâtiments publics de type école primaire et maternelle. : le cas de l'école maternelle Maurice Carême à Dombasle s/M | ORT | Commune de Dombasle s/M : 860 000 € | DETR : 245 k€<br>RGE : 90 k€<br>Climaxion<br>CEE : 67,5 k € |

# PROJETS PRIORITAIRES INVESTISSEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **AXE 4** | **Renforcer la qualité de vie et promouvoir l'attractivité résidentielle** | **Les liens entre les pratiques institutionnels, éducatives, sociales et culturelles : Pôles de vie sociale à Dombasle (J. Monnet), à Hudiviller (Rue de Rosières)** | Aménager des espaces dédiés aux habitants et aux associations afin de (re)tisser des liens sociaux entre tous les acteurs locaux en un lieu : pôle de vie sociale avec CCAS, école de musique, salle de spectacle, théâtre, crèche, RAM, médiathèque pour la commune de Dombasle. | ORT | ETUDE DE PROGRAMATION Commune de Dombasle s/M : Volet 1 – étude patrimoniale 100 000 €<br><br>*Volet 2 (2022) – Pôle de vie sociale : 840 000 €*<br><br>*Volet 3 (>2023)– déménagement du groupe scolaire Leroy/Rostand : 8 000 000 €* | DETR : 20% |
| | | | | | | |

# PROJETS PRIORITAIRES FONCTIONNEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| AXE 1 | **Soutenir les projets porteurs du développement en mobilisant les financements publics adaptés** | **L'accompagnement de l'écosystème entrepreneurial en priorisant la mise en place d'un guichet unique, le développement d'espaces aux moyens mutualisés et la prospection économique** | Renforcer la place de la Communauté de communes dans un rôle d'interlocuteur principal des partenaires économiques, améliorer l'efficacité et la lisibilité des actions d'accompagnement pour les porteurs de projets, créateurs et entrepreneurs, détecter les besoins en compétences et sécuriser les parcours de création d'entreprise et donner le droit à l'expérimentation. | Accompagnement en terme d'ingénierie (ANCT) | CCPSV :<br>5 000 €<br>(sur 6 mois) | Etat<br>Chambres consulaires |
| AXE 2 | **Un habitat diversifié, abordable et de qualité tout en limitant l'étalement urbain** | **Restaurer l'attractivité des centres bourgs grâce à la mise en place d'outils opérationnels (OPAH RU, ORT) : suivi animation de l'OPAH RU** | Lancer la revitalisation des centres anciens des communes urbaines en modernisant le parc de logements et de locaux commerciaux, en luttant contre la vacance et l'habitat indigne, en réhabilitant l'immobilier de loisir et de friches urbaines, en valorisant le patrimoine bâti et les espaces publics. | OPAH RU | CCPSV :<br>120 000 € | Anah : 50% |

PRIORITE PROJET DE TERRITOIRE

# PROJETS PRIORITAIRES FONCTIONNEMENT

| AXE | MESURE relevant<br>contrat spécifique<br>Projet de territoire | ACTION | DESCRIPTION | PROCEDURE | FINANCEMENT | PARTENAIRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| AXE 3 | **Aller vers la transition écologique** | **L'accélération de l'engagement du territoire dans la transition écologique par l'élaboration d'un PCAET** | Planifier un outil capable de maîtriser la consommation d'énergie du patrimoine bâti, d'augmenter sensiblement la part des énergies renouvelables sur le territoire, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et surtout permettre d'anticiper les évènements climatiques extrêmes. | | CCPSV :<br>50 000 € | ADEME |
| AXE 4 | **Promouvoir les actions de développement en garantissant l'accès sur tout le territoire et pour tous** | **Le lancement d'un appel à projet afin de permettre aux associations et partenaires locaux de faire des propositions d'actions en direction des jeunes** | Développer et créer des synergies culturelles de territoire orientées vers la jeunesse. | | CCPSV :<br>135 000 € | |



PARTIE **6**

# GOUVERNANCE & EVALUATION

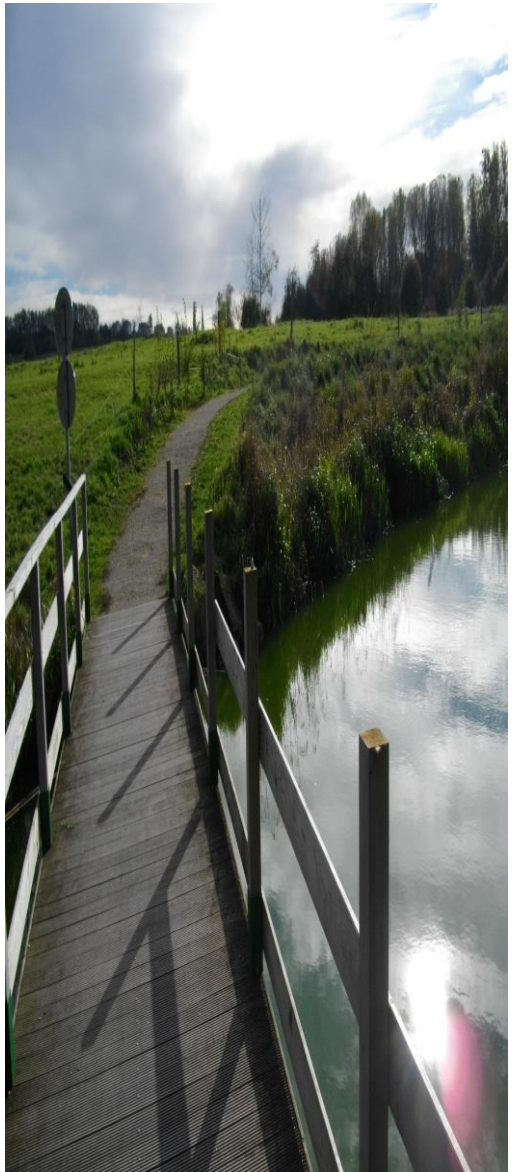
# 1 OBJECTIF
# RENFORCER L'INTERCOMMUNALITE

Mutualiser, c'est mieux organiser nos services, partager nos compétences et nos moyens humains, entre collectivités du territoire. C'est aussi communiquer davantage sur nos actions pour nous permettre de construire une intercommunalité plus efficace.

## Des orientations concrètes pour une gestion optimale

La solidarité financière entre la Communauté de communes et les communes membres est essentielle. Les différents outils financiers régissant les relations de l'intercommunalité avec les communes garantiront cette solidarité financière.

Le pacte financier et fiscal traduira sur le plan financier le projet de territoire. Il intégrera les conditions financières de réalisation des différentes actions structurantes et de la mutualisation.



**Maîtriser les dépenses** : la contrainte budgétaire qui pèse sur la sphère publique obligera à une grande vigilance en matière des dépenses.
La mutualisation, si elle n'a pas d'abord un objectif financier, devra nous permettre de réaliser, à terme, des économies d'échelle avec par exemple des groupements pour la commande publique à l'échelle territoriale.

## Développer une démarche globale de performance

En fixant de grandes actions pluriannuelles, le projet de territoire constitue le socle de la démarche consistant à fixer chaque année des objectifs arrêtés collectivement.
Des outils d'évaluation adaptés seront développés pour mesurer la performance de la collectivité envers tous les publics du territoire.
Ainsi, les politiques publiques pourront être mesurées afin d'évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité des actions menées.

# 2 OBJECTIF
# DETERMINER LES RELATIONS DE GOUVERNANCE

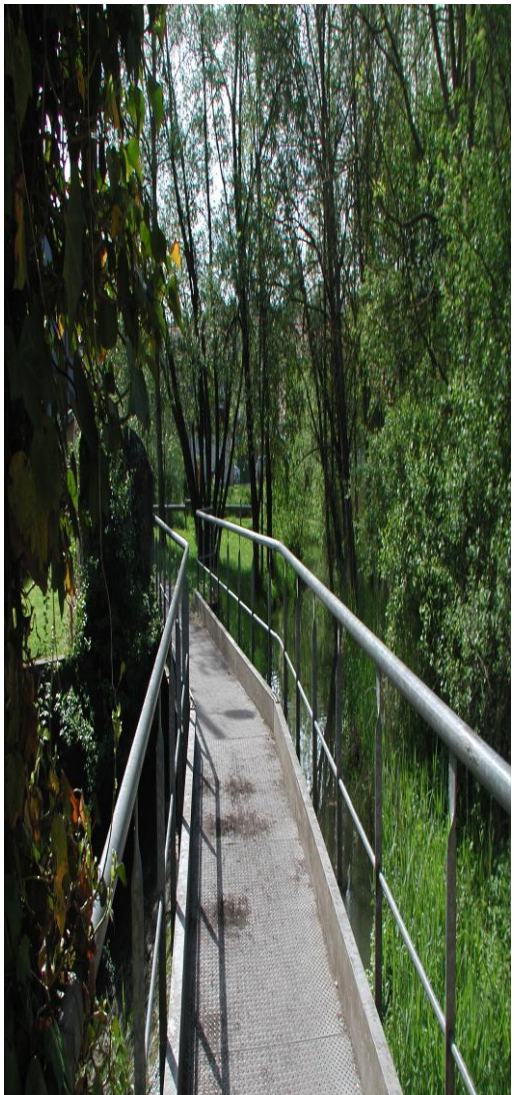
## Développer une culture d'objectifs et d'évaluation

La performance s'appuiera sur la capacité à prendre de bonnes décisions en connaissance de cause, à donner du sens à l'action commune. Ainsi, il est proposé de constituer :

- Un comité de pilotage composé du :
  - Préfet de Meurthe et Moselle ou de son représentant
  - Président de la Région Grand Est ou de son représentant
  - Président du département de Meurthe et Moselle ou de son représentant
  - Président de la CCPSV ou de son représentant

Son rôle est d'assurer le suivi collégial de la mise en œuvre du pacte, de fixer des priorités annuelles pour l'aménagement du territoire, de signaler et proposer de nouvelles actions prioritaires et de suivre les dispositifs de financement.

A minima, le comité se réunira deux fois par an et pourra éventuellement prévoir un rythme plus soutenu en fonction des priorités.



- Un comité technique composé de référents techniques désignés pour représenter chacune des parties prenantes du comité de pilotage

Son rôle est de mobiliser les dispositifs et ressources en veillant à la complémentarité avec l'ensemble des acteurs du Pacte territorial. Enfin, il procède à un examen régulier des projets dues collectivités, des acteurs socio-économiques, et leurs différentes modalités de financement, dans le respect des documents contractuels existants.

## Suivi et évaluation

Afin de faciliter l'expertise, un tableau de bord du plan d'actions est élaboré et tenu par les porteurs du Pacte.



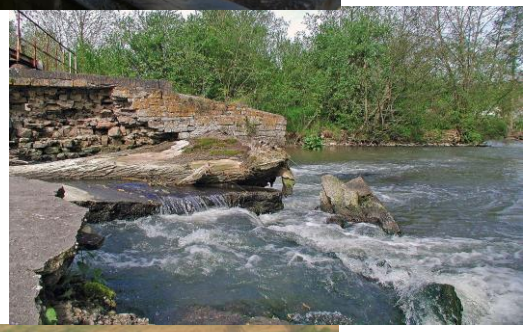














**COMMUNAUTE DE COMMUNES**
**DES PAYS DU SEL**
**ET DU VERMOIS**

3, RUE LOUIS MAJORELLE
ZAC DU SAULCY
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

www.cc-seletvermois.fr
@ccseletvermois